

**PORTRAIT DU RÉSEAU D'AIDE
ALIMENTAIRE DE LA RÉGION DE LA
CAPITALE-NATIONALE 2009-2010**



PORTRAIT DU RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE 2009-2010

Direction régionale de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux
de la Capitale-Nationale

Septembre 2013

AUTEURS

- Philippe Guay** agent de planification, de programmation et de recherche, équipe Pauvreté/Développement social et des communautés, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.
- Céline Lepage** agente de planification, de programmation et de recherche, équipe Pauvreté/Développement social et des communautés, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.
- Céline Morrow** chef d'équipe, équipe Pauvreté/Développement social et des communautés, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.

COLLABORATEURS

Élaine Côté (Moisson Québec), **Annie Vervondel** (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches), **Lyne Gilbert** (Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale), **Ann Royer** (Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale), **Sylvie Chiasson** (Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale), **Marianne Corneau** (Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale) et **Patrick Dessureault** (stagiaire à la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale).

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse Internet www.dspq.qc.ca, section **Documentation**, rubrique **Publications**.

Pour obtenir un exemplaire de ce document, veuillez adresser votre demande à :

Centre de documentation
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9
Tél. : 418 666-7000, poste 217 ou 521
Télécopieur : 418 666-2776
Courriel : cdocagence03@ssss.gouv.qc.ca

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
ISBN : 978-2-89616-182-9 (version imprimée)
978-2-89616-183-6 (PDF)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM.

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Référence suggérée :
GUAY, P., LEPAGE, C. et C. MORROW. *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010*, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, 2013, 102 p.

© Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Remerciements

La réalisation de ce portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale n'aurait pu être possible sans la précieuse collaboration de toutes les personnes ayant accepté d'y participer : ces dernières provenant d'organismes, de centres de santé et de services sociaux (CSSS) et d'établissements d'enseignement. Il importe aussi de souligner le travail du comité de suivi qui a été mis sur pied afin de déterminer les orientations et de suivre le déroulement de la présente étude. Ce comité s'est réuni à quatre reprises entre octobre 2010 et février 2012. Il était composé des personnes suivantes : Mmes Éline Côté (Moisson Québec), Lyne Gilbert (CSSS de la Vieille-Capitale), Annie Vervondel (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches), Céline Morrow (Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale), Céline Lepage (Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale), Ann Royer (Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale) et M. Philippe Guay (Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale).

Résumé

Le niveau socioéconomique des résidents de la région de la Capitale-Nationale compte parmi les plus élevés au Québec. Malgré cette donnée encourageante, plusieurs personnes vivent encore des situations d'insécurité alimentaire dans la région. De ce fait, l'aide alimentaire représente l'un des soutiens que ces personnes peuvent recevoir.

En 2007-2008, l'insécurité alimentaire touchait près de 5,3 % de la population de 12 ans et plus de la région de la Capitale-Nationale, soit approximativement 31 200 personnes. Dans la foulée de la mise à jour de son *Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2008-2012*, le Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) considérait que le contexte avait beaucoup évolué depuis la réalisation du dernier *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2002-2003* et qu'il devenait alors nécessaire d'effectuer la mise à jour de ce portrait. Les objectifs poursuivis par ce dernier étaient les suivants :

- ◆ répertorier et décrire les services offerts dans le réseau d'aide alimentaire par les organismes communautaires et caritatifs, les centres de santé et de services sociaux, les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire;
- ◆ décrire le profil des personnes ayant recours aux services d'aide alimentaire et estimer leur nombre;
- ◆ dresser la cartographie de ces organismes, puis l'analyser en utilisant l'indice de défavorisation matérielle et sociale développé par MM. Robert Pampalon et Guy Raymond.

Le *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010* est une étude descriptive. Pour la collecte de données, nous avons consulté quatre groupes cibles :

- ◆ les organismes regroupant les organismes communautaires et caritatifs ainsi que les groupes autonomes d'individus;
- ◆ les CSSS;
- ◆ les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale;
- ◆ les établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire.

Les méthodes utilisées pour cette collecte de données étaient :

- ◆ l'enquête téléphonique;
- ◆ le questionnaire autoadministré;
- ◆ la consultation des documents pertinents.

Le premier objectif de ce document consiste à répertorier et à décrire le réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale pour l'année 2009-2010. De prime abord, nous constatons que ce réseau est vaste et diversifié. En effet, il comprend 282 organisations qui soutiennent environ 36 500 personnes par mois. Plus particulièrement, les 217 organismes communautaires et caritatifs du réseau d'aide alimentaire qui ont été recensés en constituent le cœur puisqu'ils rejoignent approximativement 80 % des personnes obtenant une aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale.

Depuis la publication du premier portrait du réseau d'aide alimentaire en 2002-2003, le nombre de personnes aidées a augmenté de 6 500 personnes alors que le nombre d'organismes communautaires et caritatifs est demeuré relativement stable. La pression s'avère donc de plus en plus forte sur les organismes communautaires et caritatifs pour offrir plus de services. Les services d'aide alimentaire « traditionnels » tels que le dépannage d'urgence et la distribution de colis seraient les plus en demande. Devant ces constats, il n'est donc pas étonnant que ces organismes expriment des besoins de toutes sortes (ressources humaines, matériel, équipements, etc.).

Le deuxième objectif est de décrire le profil des personnes utilisant les services du réseau d'aide alimentaire. Notre démarche a permis d'identifier les personnes les plus vulnérables pour lesquelles nous devrions accorder une attention particulière, soit :

- ◆ les moins de 17 ans;
- ◆ les personnes recevant un revenu du Programme d'aide sociale;
- ◆ les personnes vivant seules;
- ◆ les personnes âgées.

De plus, l'augmentation du nombre de personnes immigrantes et du nombre de personnes ayant un problème de santé mentale ayant recours aux services d'aide alimentaire représentent un défi pour plusieurs organismes.

Enfin, le troisième objectif est la réalisation d'une cartographie des organismes du réseau. L'analyse de cette cartographie nous a permis d'identifier certaines tendances. Notamment plusieurs zones de forte défavorisation, souvent en milieux périurbain ou rural, ne comptent pas d'organisme d'aide alimentaire. Plus encore, en milieux périurbain et rural, la diversité des services est souvent faible, sauf pour les municipalités plus populeuses (ex. : Donnacona, Pont-Rouge, Saint-Raymond, Baie-Saint-Paul, Clermont et La Malbaie). En ce qui concerne les petites municipalités où sont localisés des organismes offrant de l'aide alimentaire, ce sont souvent les mêmes types de service que l'on retrouve (ex. : dépannage d'urgence, distribution de paniers de Noël).

À la suite de ces constats, des questionnements et des enjeux ressortent. Aussi, certains besoins des organismes impliqués dans l'aide alimentaire (ex. : financement, approvisionnement alimentaire et renouvellement des bénévoles) ont été soulevés, bien qu'ils n'étaient pas visés par les objectifs de ce document. Étant donné que ces problématiques touchent une grande proportion d'organismes, des réflexions devraient être menées au palier régional afin d'identifier des pistes d'action.

Le vieillissement de la population aura également un impact tant sur le profil des personnes qui cherchent de l'aide que sur les bénévoles impliqués dans les différents organismes communautaires et caritatifs.

Nous savons par ailleurs que les personnes ayant recours aux services d'aide alimentaire ont également d'autres besoins. L'insécurité alimentaire est un phénomène complexe et les trajectoires individuelles y menant sont multiples. Certes, l'aide alimentaire peut contribuer à répondre aux besoins alimentaires (particulièrement aux besoins immédiats), mais il importe de travailler sur l'ensemble des conditions de vie des personnes vivant des situations de pauvreté (ex. : accès à un logement acceptable, accès à un transport et à un revenu adéquats). Par conséquent, il est nécessaire d'intégrer la problématique de l'insécurité alimentaire dans le cadre plus vaste de la lutte à la pauvreté et de la réduction des inégalités sociales de santé. En ce sens, il faut continuer de valoriser la participation des organismes communautaires et caritatifs, des CSSS et de leurs partenaires aux concertations intersectorielles portant sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La réalisation du *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010* se veut une contribution de la Direction régionale de santé publique (DRSP) à l'amélioration des connaissances dans la région quant aux services d'aide alimentaire offerts aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. C'est aux réflexions soulevées par cette démarche que sont conviés les membres du CRISA, lesquels portent le déploiement d'un plan d'action régional en sécurité alimentaire. Ce rapport est aussi destiné aux organisations œuvrant au sein du réseau d'aide alimentaire et participant à l'une ou l'autre des concertations locales et régionales portant sur la sécurité alimentaire ou sur la pauvreté. Également, plusieurs acteurs régionaux (décideurs, citoyens, etc.) sont invités à réfléchir non seulement sur les moyens à utiliser afin de soutenir le réseau d'aide alimentaire, mais aussi sur les actions à privilégier en vue d'assurer la sécurité alimentaire de tous.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
RÉSUMÉ.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	11
LISTE DES FIGURES.....	13
LISTE DES CARTES.....	15
LISTE DES ANNEXES.....	17
INTRODUCTION.....	19
1. PROBLÉMATIQUE.....	21
1.1 INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PAUVRETÉ DANS LA RÉGION.....	21
1.2 ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE.....	22
1.3 PLAN D'ACTION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE 2008-2012 ET NÉCESSITÉ D'UNE MISE À JOUR DU PORTRAIT DU RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE RÉGIONAL.....	22
2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	23
2.1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	23
2.2 COLLECTE DE DONNÉES.....	23
2.2.1 GROUPES CIBLES.....	23
2.2.2 ORGANISMES.....	24
Outils de collecte de données.....	24
Déroulement.....	25
2.2.3 CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX ET SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LANGUE ANGLAISE JEFFERY HALE.....	27
Outils de collecte de données.....	27
Déroulement.....	27
2.2.4 ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES.....	27
Outils de collecte de données.....	27
Déroulement.....	28
2.2.5 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE.....	28
Outils de collecte de données.....	28
Déroulement.....	28
2.3 SAISIE DE DONNÉES.....	29
2.4 ANALYSE DES DONNÉES.....	30
2.5 CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES OFFRANT DE L'AIDE ALIMENTAIRE.....	30
2.6 LIMITES DE L'ÉTUDE.....	30

3. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION	33
3.1 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET CARITATIFS	34
3.1.1 SERVICES D'AIDE ALIMENTAIRE	36
3.1.2 DESCRIPTION DES SERVICES D'AIDE ALIMENTAIRE	37
3.1.3 SERVICES DE TYPE TRADITIONNEL ET SERVICES DE TYPE ALTERNATIF	41
3.1.4 ACCÈS AUX SERVICES D'AIDE ALIMENTAIRE	43
3.1.5 AUGMENTATION DE LA PRESSION SUR LES ORGANISMES	44
3.1.6 IMPLICATION DES ORGANISMES AUX TABLES DE CONCERTATION	47
3.1.7 PERSONNES AYANT RECOURS À L'AIDE ALIMENTAIRE AUPRÈS DES ORGANISMES	47
3.1.8 OBSTACLES À L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE CONVENTIONNEL	49
3.2 CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX ET LES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LANGUE ANGLAISE JEFFERY HALE	52
3.3 ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE	54
3.3.1 ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	54
3.3.2 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE	56
3.4 CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES D'AIDE ALIMENTAIRE	57
3.4.1 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PORTNEUF	57
3.4.2 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC-NORD	59
3.4.3 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VIEILLE-CAPITALE	63
3.4.4 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHARLEVOIX	65
 CONCLUSION	 67
BIBLIOGRAPHIE	69
ANNEXES	71

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Nombre total d'organisations contactées et retenues pour l'étude selon l'outil de collecte de données complété.....	29
Tableau 2 :	Mission des organismes communautaires et caritatifs faisant partie du réseau d'aide alimentaire – 2009-2010.....	36
Tableau 3 :	Raisons identifiées pour mettre en place un service d'aide alimentaire – 2009-2010.....	37
Tableau 4 :	Nombre d'organismes communautaires et caritatifs offrant les différents types de services d'aide alimentaire – 2009-2010.....	38
Tableau 5 :	Analyse des services d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale en fonction des territoires de CSSS.....	39
Tableau 6 :	Proportion de services d'aide alimentaire traditionnels et alternatifs, en 2002-2003 et en 2009-2010, excluant les services des conférences de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec.....	42

Liste des figures

Figure 1 : Organismes ayant participé à la collecte de données du portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010 et ceux qui n'y ont pas participé.....	26
Figure 2 : Répartition des organismes offrant de l'aide alimentaire par territoire de CSSS – 2009-2010.....	34
Figure 3 : Répartition des organismes offrant de l'aide alimentaire par territoire de CLSC – 2009-2010.....	34
Figure 4 : Répartition du nombre de personnes ayant eu recours à l'aide alimentaire offerte par les organismes, par territoire de CLSC – 2009-2010.....	35
Figure 5 : Nombre de services d'aide alimentaire offerts par les organismes – 2009-2010.....	38
Figure 6 : Âge des services d'aide alimentaire offerts par les organismes en 2009-2010.....	41
Figure 7: Proportion de services en fonction de la contribution financière ou de l'implication attendues en 2009-2010.....	44
Figure 8 : Proportion des services d'aide alimentaire en fonction de la variation perçue de la demande en 2009-2010.....	44
Figure 9 : Proportion d'un groupe de services d'aide alimentaire traditionnels (distribution alimentaire, dépannage d'urgence et soupes populaires) en fonction de la variation perçue de la demande en 2009-2010.....	45
Figure 10 : Distribution des organismes en fonction de leur participation à une table de concertation en lien avec la pauvreté, l'aide alimentaire ou le développement des communautés en 2009-2010.....	47
Figure 11 : Distribution par groupes d'âge des personnes fréquentant les services d'aide alimentaire en 2009-2010.....	47
Figure 12 : Distribution par type de revenu des personnes fréquentant les services d'aide alimentaire en 2009-2010.....	48
Figure 13 : Distribution par type de ménage des personnes fréquentant les services d'aide alimentaire en 2009-2010.....	48
Figure 14 : Obstacles les plus importants entravant l'approvisionnement alimentaire conventionnel, tels qu'identifiés par les organismes en 2009-2010.....	49
Figure 15 : Distribution des types de services d'aide alimentaire directe offerts par les CSSS en 2009-2010.....	52
Figure 16 : Distribution des types de services de soutien à l'aide alimentaire offerts par les CSSS en 2009-2010.....	53

Figure 17 : Répartition du nombre d'écoles offrant un soutien alimentaire aux élèves par territoire de CSSS en 2009-2010.....	54
Figure 18 : Répartition du nombre d'écoles offrant de l'aide alimentaire par commission scolaire en 2009-2010.....	55
Figure 19 : Répartition du nombre d'élèves ayant reçu un soutien alimentaire dans leur école, par mois, par commission scolaire en 2009-2010.....	55
Figure 20 : Types de services d'aide alimentaire dans les écoles primaires et secondaires en 2009-2010.....	56

Liste des cartes

Carte 1 : Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006 – CSSS de Portneuf.....	58
Carte 2 : Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006 – CSSS de Québec-Nord, MRC de la Jacques-Cartier.....	60
Carte 3 : Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006 – CSSS de Québec-Nord, secteur Orléans.....	61
Carte 4 : Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006 – CSSS de Québec-Nord, secteur La Source.....	62
Carte 5 : Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006 – CSSS de la Vieille-Capitale.....	64
Carte 6 : Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006 – CSSS de Charlevoix.....	66

Liste des annexes

Annexe 1 :	Questionnaire aux organismes en vue d'actualiser le portrait des services d'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale.....	73
Annexe 2 :	Formulaire de consentement – entrevue téléphonique.....	79
Annexe 3 :	Questionnaire général – Conférences Saint-Vincent de Paul.....	81
	Fiche par Conférence.....	83
Annexe 4 :	Questionnaire - Programme des services généraux et de la santé publique.....	85
	Questionnaire - Programmes Famille – Enfance – Jeunesse et Santé mentale.....	89
	Questionnaire - Programme de soutien à domicile.....	93
Annexe 5 :	Questionnaire – École primaire.....	97
	Questionnaire – École secondaire.....	99
	Questionnaire – École secondaire (Québec en Forme).....	101

Introduction

Le niveau socioéconomique des résidents de la région de la Capitale-Nationale compte parmi les plus élevés au Québec. Pourtant, plusieurs personnes vivent encore des situations d'insécurité alimentaire dans la région. De ce fait, l'aide alimentaire est l'une des réponses offertes en réponse à cette situation.

Le réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale est vaste; il s'agit là du premier constat tiré du *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2002-2003*. Depuis la parution de cette étude, le contexte dans lequel ce réseau s'inscrit a changé. De nouvelles questions ont émergé pour les acteurs du réseau et pour les membres du comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) dans la foulée de la mise à jour du *Plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2008-2012*. Ces questions portaient sur la proportion de personnes ayant un problème de santé mentale fréquentant les organismes offrant de l'aide alimentaire, sur l'augmentation potentielle de la proportion de travailleurs ayant recours à l'aide alimentaire et sur la proportion d'organismes participant à des tables de concertation sur la sécurité alimentaire, sur la lutte à la pauvreté ou autre.

L'aide alimentaire n'est pas la seule solution à l'insécurité alimentaire. Actuellement, elle demeure une réponse nécessaire et répandue. Dans ces conditions, il importe de soutenir le réseau d'aide alimentaire, et l'une des façons d'y parvenir est de mieux le connaître. En effet, une meilleure connaissance du réseau permet une planification adéquate de l'offre de service d'aide alimentaire.

Ce document se divise en trois sections. La première section porte sur la problématique et elle expose les éléments de contexte qui ont conduit à la réalisation de la mise à jour du portrait du réseau d'aide alimentaire.

Dans la deuxième section, nous présentons l'approche méthodologique utilisée dans le cadre de ce portrait : objectifs de l'étude, collecte et analyse de données, cartographie et limites de l'étude.

La troisième section comprend la présentation et l'interprétation des résultats de l'étude selon les acteurs du réseau d'aide alimentaire : les organismes communautaires et caritatifs, les centres de santé et de services sociaux, les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale, les écoles primaires et secondaires, ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire.

1. *Problématique*

1.1 Insécurité alimentaire et pauvreté dans la région

L'insécurité alimentaire touche de nombreuses personnes dans la région. Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) menée en 2007-2008, près de 5,3 % de la population de 12 ans et plus de la région de la Capitale-Nationale, soit approximativement 31 200 personnes, vivaient au sein d'un ménage dont l'alimentation était précaire à divers degrés alors qu'au Québec, 6 % de la population se trouvaient dans cette situation (MSSS, 2011).

La sécurité alimentaire est influencée par de nombreux déterminants. Certains d'entre eux concernent l'individu alors que d'autres concernent la collectivité (Lepage et Morrow, 2008; MSSS, 2008). Les déterminants individuels comprennent des facteurs sociodémographiques tels que le faible revenu, la faible scolarité, le fait d'être locataire de son logement, la monoparentalité, l'appartenance à une communauté ethnique minoritaire et l'appartenance à un ménage de grande taille. Pour leur part, les déterminants collectifs comprennent de nombreux facteurs contextuels, dont l'accès physique et économique aux aliments sains, nutritifs et abordables, la qualité nutritive et l'innocuité des aliments, la culture alimentaire et l'environnement social, la pérennité et l'équité du système agroalimentaire ainsi que les politiques publiques. Par ailleurs, les déterminants collectifs se situent à l'échelle des familles et des communautés autant qu'à l'échelle des systèmes (économique et politique) (Lepage et Morrow, 2008; MSSS, 2008).

Le déterminant individuel le plus important demeure toutefois le revenu des ménages. Dans l'ESCC de 2004 (Santé Canada, 2007), on observait à cet égard que la prévalence de l'insécurité alimentaire était plus élevée dans les catégories de ménage ayant le revenu le plus bas. Par exemple, 48,3 % des ménages canadiens se trouvant dans le quintile le plus bas vivaient de l'insécurité alimentaire, alors que seulement 1,3 % des ménages dans le quintile le plus élevé avaient vécu une telle situation au moment de l'enquête. Cette étude soulignait également qu'au Canada, 47,9 % des personnes ayant des revenus du Programme d'aide sociale vivaient de l'insécurité alimentaire.

Notons qu'en 2005, 77 385 personnes vivaient sous le seuil de faible revenu (SFR) après impôt dans la région de la Capitale-Nationale (MSSS, 2011), rendant ces personnes plus à risque de vivre de l'insécurité alimentaire.

Le faible revenu de ces personnes est susceptible de compromettre leur capacité financière à combler leurs besoins de base, dont l'alimentation fait partie. Les personnes en situation de pauvreté doivent consacrer une part très élevée de leur budget pour accéder à un logement acceptable, à une alimentation suffisante et de qualité ainsi qu'au transport. Faute d'un revenu suffisant, certaines personnes n'arrivent donc pas à combler ces besoins. Elles doivent alors faire des choix en donnant priorité aux dépenses les moins compressibles, telles que le logement, l'électricité, etc. Les dépenses alimentaires, plus compressibles, sont souvent touchées, ce qui peut avoir pour conséquence de compromettre la santé de ces personnes (World Health Organization, 2003).

Le coût du panier à provisions nutritif (PPN) illustre bien le défi que représente le fait de s'alimenter adéquatement avec un faible revenu (Duquette *et coll.*, 2011). Le coût du PPN, qui correspond à une « commande hebdomadaire d'aliments qui, à faible coût, satisfait les besoins nutritionnels selon l'âge, le sexe et la condition physiologique (grossesse et allaitement) » (Morrow, 2012), représente 45 % du revenu d'une famille à faible revenu. Dans ces conditions, il est presque impossible pour elle de s'alimenter tout en répondant aux recommandations nutritionnelles.

1.2 État des connaissances sur le réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale

Le recours aux services d'aide alimentaire s'inscrit comme l'une des réponses à l'insécurité alimentaire. Le nombre et la variété des services et des activités d'aide alimentaire disponibles dépendent entre autres du territoire (dont son degré de défavorisation et les ressources communautaires disponibles), du profil des personnes vivant l'insécurité alimentaire, de leur capacité à se déplacer, etc.

Par ailleurs, les organismes offrant un soutien alimentaire et les groupes d'individus ayant recours à leurs services changent au fil du temps. L'évolution de ce réseau impose donc de mettre à jour nos connaissances à son sujet, de façon à développer des plans d'action et des interventions adéquats et susceptibles de réduire les conséquences de l'insécurité alimentaire, voire d'œuvrer à développer ultimement une véritable sécurité alimentaire des ménages et des communautés.

Au cours des dernières années, le *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la Capitale-Nationale 2002-2003* (Roy, 2004) a été réalisé. Cette étude a permis de constater notamment que le réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale regroupait alors 263 organisations différentes comprenant des organismes communautaires et caritatifs, des centres locaux de services communautaires (CLSC) et des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire, dont une grande proportion se situait sur le territoire du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier. Ces organisations offraient une aide alimentaire à près de 30 000 personnes par mois.

1.3 Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2008-2012 et nécessité d'une mise à jour du portrait du réseau d'aide alimentaire régional

Dans la foulée de la mise à jour de son *Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2008-2012*, le CRISA considérait que le contexte avait beaucoup évolué depuis la réalisation du dernier portrait du réseau d'aide alimentaire de la région effectué en 2002-2003 et qu'il devenait nécessaire d'en faire la mise à jour. La réalisation du portrait du réseau d'aide alimentaire est donc une action inscrite au *Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2008-2012*.

2. *Approche méthodologique*

2.1 Objectifs de l'étude

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette étude sont les suivants :

- ◆ répertorier et décrire les services offerts par les organismes communautaires et caritatifs, les CSSS, les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire;
- ◆ décrire le profil des personnes ayant recours aux services d'aide alimentaire et estimer leur nombre;
- ◆ dresser la cartographie de ces organismes et l'analyser en utilisant l'indice de défavorisation matérielle et sociale développé par MM. Robert Pampalon et Guy Raymond.

Le Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010 est une étude descriptive pour laquelle nous avons mené des enquêtes téléphoniques, déposé des questionnaires autoadministrés et consulté des documents pertinents pour notre collecte de données. Les pages qui suivent retracent les différentes étapes de la méthodologie : collecte, saisie et analyse de données, et cartographie des organismes offrant une aide alimentaire.

2.2 Collecte de données

Cette étude implique les quatre groupes cibles décrits ci-après, incluant les outils de collecte de données utilisés auprès de chacun.

2.2.1 Groupes cibles

Les organismes communautaires et caritatifs ainsi que les groupes autonomes d'individus¹, les CSSS et les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale, les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire ont été ciblés pour la collecte de données.

Les outils de collecte ont été adaptés en fonction de chaque groupe cible. L'année de référence couvrait la période de juillet 2009 à juin 2010 inclusivement. Les organismes retenus devaient confirmer qu'ils offraient des services d'aide alimentaire sur une base annuelle, et ce, plus d'une fois par année.

Nous n'avons pas inclus les clubs sociaux (ex. : Chevaliers de Colomb) et les entreprises qui concentraient leurs activités autour de la distribution de paniers de Noël à cette étude, en raison de leur nombre important et du fait que leurs activités soient concentrées sur une seule période de l'année. Les camps de jour ne font pas non plus partie de cette étude, puisqu'ils s'adressent aux mêmes jeunes que ceux du réseau scolaire de la Capitale-

¹ Afin d'alléger le texte de ce rapport, nous nous référerons aux organismes communautaires et caritatifs ainsi qu'aux groupes autonomes d'individus en utilisant « les organismes ».

Nationale. De plus, la durée de ces camps de jour est relativement courte (sept semaines) comparativement au calendrier scolaire des élèves.

Le protocole de recherche a fait l'objet d'une analyse et de l'approbation du Comité d'éthique de la recherche (CER) du CSSS de la Vieille-Capitale. Aussi, puisque les outils et le déroulement de la collecte de données diffèrent d'un groupe cible à l'autre, ils seront présentés distinctement.

2.2.2 Organismes

Outils de collecte de données

Tous les organismes ciblés ont reçu une lettre du directeur régional de santé publique les invitant à participer à une entrevue téléphonique. Dans le cadre des entrevues téléphoniques, nous nous sommes servis d'un guide d'entrevue structurée comportant des questions fermées et quelques questions ouvertes. Ce guide d'entrevue a été largement inspiré du questionnaire utilisé lors de la collecte de données réalisée pour le *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2002-2003*. Quelques modifications y ont été apportées afin de répondre à des questions contextuelles, portant notamment sur la fréquentation des services d'aide alimentaire par les personnes immigrantes et les personnes ayant un problème de santé mentale (annexe 1).

Les informations recherchées portaient sur les caractéristiques des organismes offrant de l'aide alimentaire (type d'organisme et mission, proportion des services d'aide alimentaire par rapport aux autres services offerts par l'organisme, participation à des concertations, etc.), sur les services d'aide alimentaire développés (types, nombre, fréquence, etc.) et sur le profil des personnes qui les fréquentent (âge, sexe, type de revenu, type de ménage, etc.).

Une lettre de consentement a été lue aux répondants au début de l'entrevue afin de les informer sur l'utilisation et la confidentialité des informations recueillies. La lettre de consentement avisait également les participants qu'ils pouvaient se retirer de l'étude en tout temps. Les participants donnaient leur consentement verbalement (annexe 2).

La collecte de données auprès des conférences de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec (SSVPQ) a fait l'objet d'une entente particulière. Leurs bénévoles responsables étant plus difficiles à joindre, nous avons privilégié l'utilisation de questionnaires autoadministrés afin de faciliter leur participation.

Deux questionnaires inspirés du guide d'entrevue téléphonique destiné aux organismes ont été envoyés à la SSVPQ afin qu'ils soient acheminés aux différentes conférences de la région (annexe 3). Les responsables des conférences étaient invités à répondre à un premier questionnaire pour chacun des services d'aide alimentaire offerts par la conférence et portant notamment sur les types de services offerts, la fréquence des services, la provenance des denrées, le nombre de personnes aidées, etc. Le second questionnaire portait principalement sur le profil des utilisateurs (âge, type de revenu, type de ménage, etc.).

Déroulement

Afin de constituer la liste des organismes à contacter, les bases de données suivantes ont été utilisées :

- ◆ Liste des organismes contactés pour le *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2002-2003*.
- ◆ Liste des organismes accrédités à l'Agence (juin 2010).
- ◆ Base de données des organismes contactés pour la formation en hygiène et salubrité en contexte d'aide alimentaire.
- ◆ Liste des organismes accrédités à Moisson Québec (juin 2010).
- ◆ Base de données des ressources alimentaires de Charlevoix (2010).
- ◆ Répertoire des ressources d'aide matérielle et alimentaire de Portneuf (2011).
- ◆ Répertoire des ressources communautaires 2010-2011 de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches – Service 211.

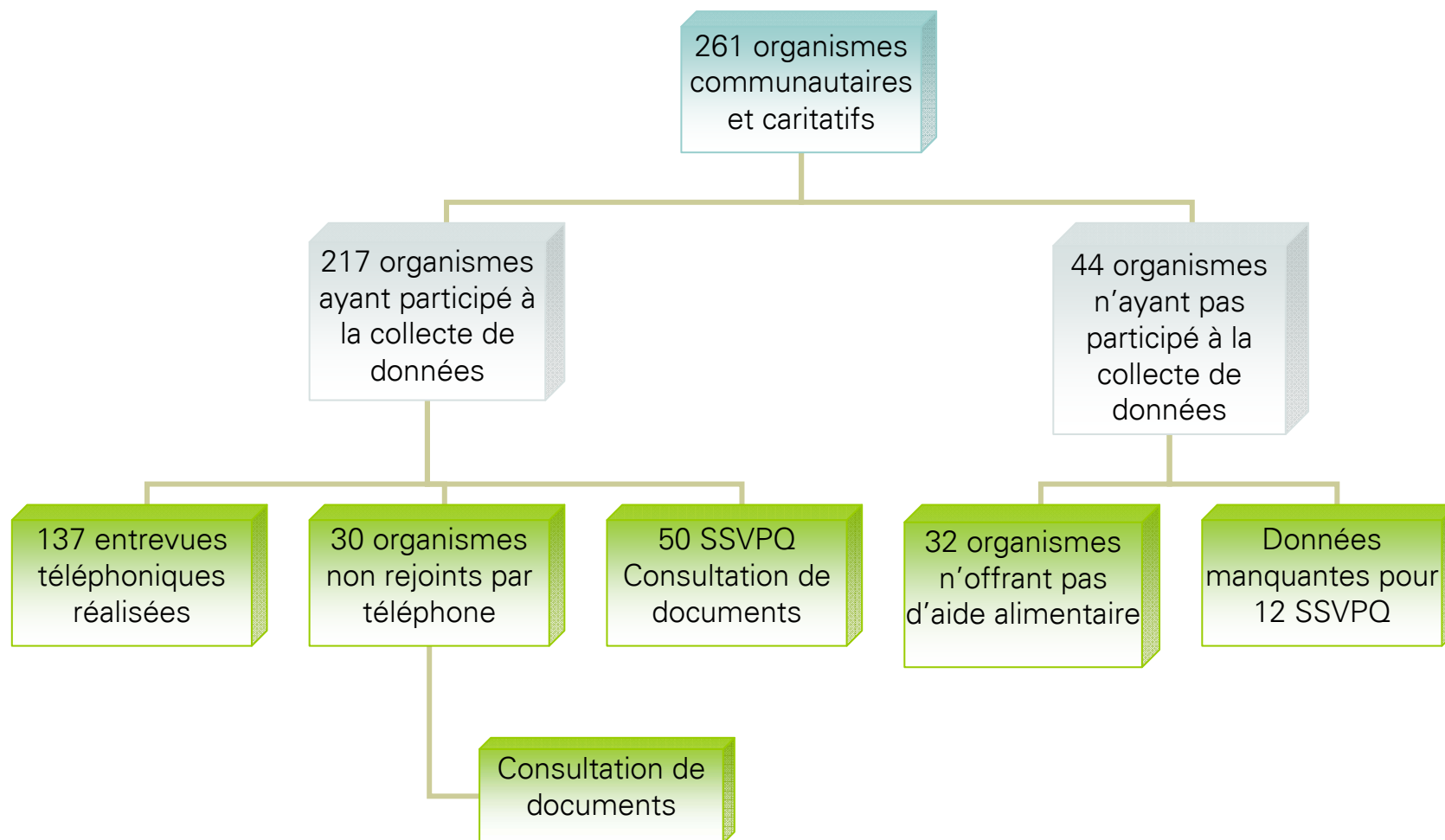
La collecte de données auprès des organismes a débuté en août 2010 et s'est terminée en mai 2011.

Au cours de cette période, 261 organismes avaient été recensés pour participer à l'étude, incluant des conférences de la SSV PQ. La figure 1 ventile les organismes qui ont participé à la collecte de données et ceux qui n'y ont pas participé. Parmi les 217 organismes ayant participé à la collecte de données, 137 ont affirmé offrir des services d'aide alimentaire et ont accepté de participer à l'entretien téléphonique. Pour les autres (62), 30 d'entre eux n'ont pas été rejoints par téléphone, mais nous avons eu les informations nécessaires à la suite d'une consultation de documents. Du côté des SSV PQ, nous avons été autorisés à consulter une large documentation provenant des conférences et offrant plusieurs des informations que nous recherchions. Au total, nous avons obtenu de l'information pour 50 conférences de la SSV PQ, soit 81 % de l'ensemble de ses conférences.

Les personnes contactées par téléphone étaient les directeurs ou les coordonnateurs des organismes. Une fois rejointes, ces personnes pouvaient répondre elles-mêmes à l'entrevue téléphonique ou déléguer cette tâche à un collègue connaissant mieux les services d'aide alimentaire offerts par l'organisme. L'entrevue téléphonique durait en moyenne 45 minutes. Les organismes que nous n'avons pas réussi à contacter après trois tentatives ont été identifiés comme « non rejoints ».

Parmi les 44 organismes recensés n'ayant pas participé à la collecte de données, 32 organismes n'offraient pas de services d'aide alimentaire alors que les données étaient manquantes pour 12 SSV PQ.

Figure 1 : Organismes ayant participé à la collecte de données du portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010 et ceux qui n'y ont pas participé



2.2.3 Centres de santé et de services sociaux et Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale

Outils de collecte de données

Trois questionnaires autoadministrés et électroniques ont été utilisés pour la collecte de données auprès des CSSS et des services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale. Ils ont été inspirés principalement du questionnaire utilisé pour la collecte de données auprès des CLSC dans le cadre du *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2002-2003* ainsi que du guide d'entrevue téléphonique utilisé auprès des organismes pour l'année 2009-2010. Le premier questionnaire ciblait les programmes Famille-Enfance-Jeunesse et Santé mentale, le deuxième, le Programme des services généraux et de la santé publique, alors que le troisième visait le Programme de soutien à domicile (annexe 4).

Chaque questionnaire comportait des questions portant sur les services d'aide directe et les services de soutien à l'aide alimentaire offerts par les CSSS et les services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale. Les services d'aide directe s'apparentent beaucoup aux services d'aide alimentaire offerts par les organismes et ils comprennent : les paniers de Noël, les collations, les cuisines collectives, le dépannage d'urgence, etc. Les services de soutien à l'aide alimentaire peuvent s'adresser aux personnes en situation d'insécurité alimentaire (ex. : en les référant aux organismes dans la communauté ou en effectuant des évaluations nutritionnelles) ou aux organismes (ex. : par un soutien professionnel).

Afin de s'assurer que le questionnaire soit adapté à la réalité des CSSS et des services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale, une technicienne en nutrition l'a révisé. Le questionnaire était rempli à l'écran et nous était retourné par courriel.

Déroulement

La collecte de données auprès des CSSS et des services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale s'est déroulée de janvier à mai 2011. Les questionnaires ont été acheminés aux membres de la Table régionale de santé publique². Les gestionnaires devaient faire cheminer le questionnaire dans leur organisation respective auprès des personnes détenant les informations recherchées. Nous avons des données incomplètes pour l'un des quatre CSSS pour lequel nous n'avons obtenu que les données liées au Programme OLO (Œufs – Lait – Jus d'orange).

2.2.4 Écoles primaires et secondaires

Outils de collecte de données

Les informations pour les écoles primaires et secondaires ont été obtenues à partir de trois questionnaires différents. Un premier questionnaire autoadministré s'adressait aux écoles

² Cette table regroupe des gestionnaires de la DRSP et les gestionnaires responsables des programmes de santé publique au sein des quatre CSSS de la région de la Capitale-Nationale (CSSS de Portneuf, CSSS de la Vieille-Capitale, CSSS de Québec-Nord et CSSS de Charlevoix) ainsi que des Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale.

primaires et un deuxième, aux écoles secondaires (annexe 5). Ces questionnaires portaient sur les types de services offerts, leur fréquence, les jeunes ciblés et leur nombre, etc.

Pour le troisième questionnaire, nous avons utilisé le questionnaire que l'organisme Québec en Forme a fait circuler en 2008. Ce questionnaire a été transmis aux écoles de la Commission scolaire de la Capitale et concernait les activités physiques ainsi que les activités liées à l'alimentation offertes par les écoles. À la suite d'une entente survenue entre la DRSP et Québec en Forme, quelques questions spécifiques à l'aide alimentaire offerte dans les écoles primaires et secondaires ont été ajoutées au questionnaire de base.

Déroulement

Les questionnaires destinés aux écoles primaires et secondaires ont été acheminés aux répondants du programme École en santé dans les commissions scolaires qui, à leur tour, l'ont fait suivre aux directions des écoles. Cette collecte de données a débuté en janvier 2011 et s'est terminée en février 2011. Le questionnaire pouvait être rempli à l'écran, auquel cas, il nous était retourné par courriel. Les questionnaires remplis sur papier, quant à eux, nous ont été retournés par la poste. La phase de validation des données à l'aide des budgets des commissions scolaires et des données recueillies par Québec en Forme en 2008 s'est conclue en juin 2011. Bien que datant de 2008, les questionnaires recueillis par Québec en Forme ont été utiles pour valider certaines informations et nous ont permis de contacter certaines écoles n'ayant pas répondu au questionnaire que la DRSP a fait circuler en janvier et en février 2011.

Au total, 186 écoles (148 écoles primaires et 38 écoles secondaires) ont reçu un questionnaire par courriel. De ce nombre, 50 ont confirmé offrir des services d'aide alimentaire et 6 autres ont été identifiés comme offrant des services d'aide alimentaire à la suite de la consultation de sources documentaires alternatives. Pour les autres écoles (130), 56 d'entre elles ont répondu qu'elles n'offraient pas de service d'aide alimentaire et 74 n'ont pas répondu au questionnaire.

2.2.5 Établissements d'enseignement postsecondaire

Outils de collecte de données

L'outil de collecte de données auprès des établissements d'enseignement postsecondaire a été le guide d'entrevue structuré utilisé auprès des organismes. La raison ayant guidé ce choix était que les services d'aide alimentaire offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire sont très similaires à ceux offerts par les organismes.

Déroulement

Les cégeps contactés aux fins de cette étude ont été répertoriés à l'aide du site Internet de la Fédération des cégeps du Québec. Pour ce qui est du secteur universitaire, nous avons joint l'Université Laval. Les appels ont été effectués auprès des services de la vie étudiante (ou de leur équivalent) afin de vérifier la présence de services d'aide alimentaire au sein de l'établissement et, le cas échéant, afin de valider les coordonnées de la personne-ressource. Au total, cinq établissements d'enseignement postsecondaire ont été contactés et quatre d'entre eux ont affirmé offrir des services d'aide alimentaire.

Le tableau 1 récapitule le nombre total d'organisations qui ont été contactées lors de la collecte de données tout en détaillant les informations de celles ayant complété l'entrevue téléphonique, le questionnaire autoadministré ou pour lesquelles nous avons consulté des sources documentaires alternatives. C'est donc un total de 282 organisations qui ont été retenues pour cette étude.

Tableau 1

Nombre total d'organisations contactées et retenues pour l'étude selon l'outil de collecte de données complété

	Nombre d'entrevues téléphoniques	Nombre de questionnaires autoadministrés	Nombre d'organisations pour lequel des sources documentaires alternatives ont été utilisées	Nombre d'organisations retenues pour l'étude
Organismes	137	50 (SSVP)	30 	217
CSSS	-	4	1 	5
Écoles primaires et secondaires	-	50	6 	56
Établissements d'enseignement postsecondaire	4			4
	141	104	37	282

2.3 Saisie de données

Les méthodes de saisie de données se distinguent peu d'un groupe cible à l'autre. Toutes les données recueillies ont été intégrées à des bases de données développées avec le logiciel *Microsoft Access*. Dans le cas de la collecte de données auprès des organismes, un formulaire à remplir à l'écran a été conçu à l'aide de *Microsoft Access* et a permis de saisir les données en cours d'entrevue. Pour ce qui est de la collecte de données auprès des autres groupes cibles, les formulaires remplis (à l'écran ou sur papier) ont été saisis dans les bases de données développées pour chacun des groupes cibles. Un numéro a été attribué automatiquement à chacun des formulaires remplis et à chacune des entrevues téléphoniques afin de préserver la confidentialité des organisations participantes.

2.4 Analyse des données

La même stratégie d'analyse a été utilisée pour l'ensemble des données. Pour les questions fermées, nous avons effectué une analyse descriptive et quantitative. Le traitement des données a, pour sa part, été réalisé à l'aide du logiciel *Microsoft Excel*, lequel permet d'effectuer des analyses à une ou à plusieurs variables. Des distributions de fréquences simples ont été calculées.

Une analyse de contenu a été réalisée pour les questions ouvertes des différents outils de collecte de données. L'analyse classique de contenu a été retenue pour mettre en évidence les faits saillants des entrevues (Miles et Huberman, 2003). Lors de cette analyse, un premier regroupement par thème a permis de cibler les principaux mots-clés ressortant des réponses. Une deuxième lecture a permis de valider la première classification.

2.5 Cartographie des organismes offrant de l'aide alimentaire

La cartographie des services d'aide alimentaire a été réalisée à l'aide du logiciel *MapInfo Professional 10.0*. Les cartes comprennent la localisation des organismes et des services d'aide alimentaire suivants :

- ◆ les distributions alimentaires;
- ◆ les dépannages d'urgence;
- ◆ les épiceries communautaires;
- ◆ les groupes d'achats;
- ◆ les cuisines collectives;
- ◆ les jardins communautaires et collectifs;
- ◆ les popotes roulantes.

L'analyse de la localisation des organismes et de certains de leurs services a été faite à la lumière de l'indice de défavorisation matérielle et sociale en fonction de la variable régionale 2006. Pour l'essentiel, l'indice associe des caractéristiques sociodémographiques à des unités territoriales appelées aires de diffusion (AD) qui sont de petites unités géographiques homogènes regroupant entre 400 et 700 personnes.

Pour plus de détails sur cet indice, le lecteur est invité à consulter l'annexe 2 du Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012, *Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale* (Hyppolite, 2012).

2.6 Limites de l'étude

Compte tenu de la nature et de la provenance de certaines données, ces dernières n'ont pas toutes la même fiabilité et, par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence. Cette étude comporte donc des limites liées aux types de données recherchées et à la nature des thèmes abordés, alors que certaines autres limites sont spécifiques aux

organisations ciblées lors de la collecte de données. Voici les principales limites concernant la collecte de données :

- ◆ Les choix méthodologiques effectués dans le cadre de cette étude ne permettent pas de comparaison systématique des résultats avec ceux obtenus dans le portrait de 2002-2003. En effet, les outils de collecte de données utilisés pour l'année 2009-2010 se distinguent de ceux retenus pour l'année 2002-2003. Par conséquent, les différences observées sur le plan des résultats entre les deux études peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les choix méthodologiques retenus pour l'année 2009-2010.
- ◆ Plusieurs organisations ne collectent et ne compilent pas systématiquement les données annuelles concernant leurs services d'aide alimentaire. Par ailleurs, lorsque les organisations dressent leurs statistiques, ces dernières ne correspondent pas nécessairement avec le type de données que nous recherchons dans le cadre de la présente étude.
- ◆ La personne qui répondait au questionnaire, qu'il s'agisse de l'entrevue téléphonique ou des questionnaires autoadministrés, ne détenait pas toujours tous les renseignements concernant les différents aspects des services d'aide alimentaire offerts et sur le profil des personnes rejointes par son organisation.
- ◆ La quantité et la qualité des informations obtenues dépendaient des dispositions du répondant lors de l'entrevue téléphonique.
- ◆ Certaines questions ont pu être mal comprises par certains répondants.
- ◆ Dans quelques rares cas, des répondants n'ont pas répondu à certaines questions portant sur le profil des utilisateurs (le type de revenu et proportion de personnes ayant un problème de santé mentale fréquentant leurs services d'aide alimentaire), et ce, par souci de confidentialité. Cela se produisait généralement lorsque l'organisme rejoignait un faible nombre d'individus.

3. Résultats et interprétation

Le réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale comprend de nombreux acteurs aux missions très diversifiées : les organismes, les CSSS, les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale, les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire.

Les principaux acteurs du réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale sont les organismes. Ils assument non seulement l'essentiel des services d'aide d'urgence, mais ils portent également la majorité des services d'aide alimentaire alternatifs. Ils sont au cœur de la mise en œuvre des innovations en matière d'aide alimentaire. Également, ils participent activement aux différentes concertations locales et régionales portant sur la sécurité alimentaire. Sans eux, le visage du réseau d'aide alimentaire serait complètement différent.

Dans la région, 282 organisations différentes ont été recensées comme faisant partie du réseau d'aide alimentaire. Ce nombre ne constitue qu'un minimum, puisque nous avons pu omettre certaines organisations au cours de la collecte de données.

Ce réseau rejoint environ 36 500 personnes par mois, dont 80 % ont recours aux services des organismes.

Dans cette section, nous présentons d'abord les résultats obtenus auprès des organismes. Ensuite, nous exposons les résultats obtenus pour les CSSS et les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale. Enfin, nous poursuivrons avec la présentation des résultats obtenus pour les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire. En conclusion, nous présenterons la cartographie des organismes et de certains de leurs services d'aide alimentaire. Pour chacune de ces sections, nous proposons l'interprétation des résultats présentés.

Les résultats présentés pour chacun des quatre groupes cibles répondent aux objectifs 1 (répertoire et description des organismes et des services d'aide alimentaire) et 2 (description du profil et estimation du nombre de personnes ayant recours aux services d'aide alimentaire) de la présente étude. Nous répondons également au troisième objectif de ce document en présentant la cartographie des organismes d'aide alimentaire.

Dans la région, un total de 282 organisations fait partie du réseau d'aide alimentaire et se décline ainsi :

- **217 organismes communautaires et caritatifs;**
- **56 écoles primaires et secondaires;**
- **4 établissements d'enseignement postsecondaire;**
- **4 CSSS et les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale.**

Les principaux acteurs du réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale sont les organismes communautaires et caritatifs.

Dans la région, le réseau d'aide alimentaire rejoint environ 36 500 personnes par mois.

Les résultats sont disposés selon les découpages des territoires de CSSS et des territoires de CLSC. Il s'agit de découpages utilisés dans le réseau de la santé et des services sociaux. Nous utilisons également le découpage des commissions scolaires pour les écoles primaires et secondaires.

3.1 Organismes communautaires et caritatifs

À l'issue de la collecte de données auprès des organismes, nous avons retenu 217 organismes offrant des services d'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale³. Ces organismes rejoignent environ 29 000 personnes par mois. En 2002-2003, on dénombrait 205 organismes qui rejoignaient un peu plus de 25 000 personnes par mois. Toutefois, il est difficile de déterminer si l'augmentation apparente du nombre de personnes et d'organismes est due à une augmentation réelle ou au fait que la méthodologie utilisée en 2009-2010 a permis d'en identifier un plus grand nombre.

À l'instar des résultats obtenus lors du dernier portrait du réseau d'aide alimentaire (2002-2003), on retrouve des concentrations d'organismes sur le territoire de la Capitale-Nationale. En effet, en 2009-2010, 58 % des organismes recensés offrant de l'aide alimentaire se trouvent sur le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale (figure 2). Le CLSC de Basse-Ville – Limoilou – Vanier se démarque avec 30 % des organismes offrant de l'aide alimentaire dans la région, suivi du CLSC de Sainte-Foy – Sillery – Laurentien avec 14 % et du CLSC de Haute-Ville – Des-Rivières à 12 % (figure 3).

Figure 2 - Répartition des organismes offrant de l'aide alimentaire par territoire de CSSS - 2009-2010

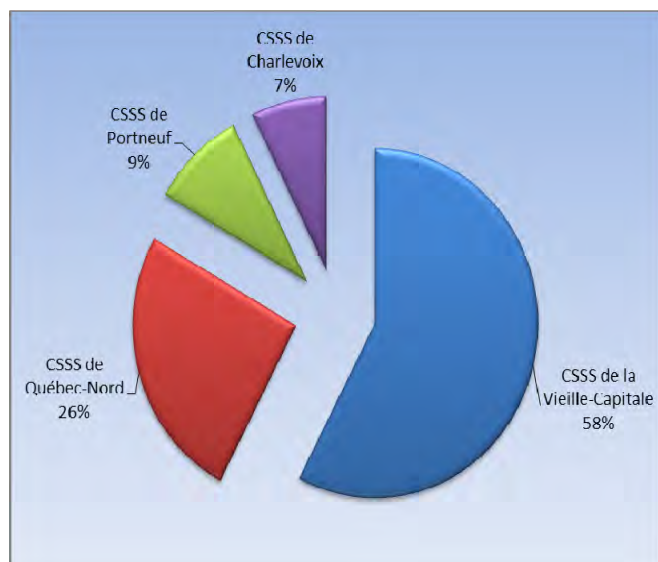
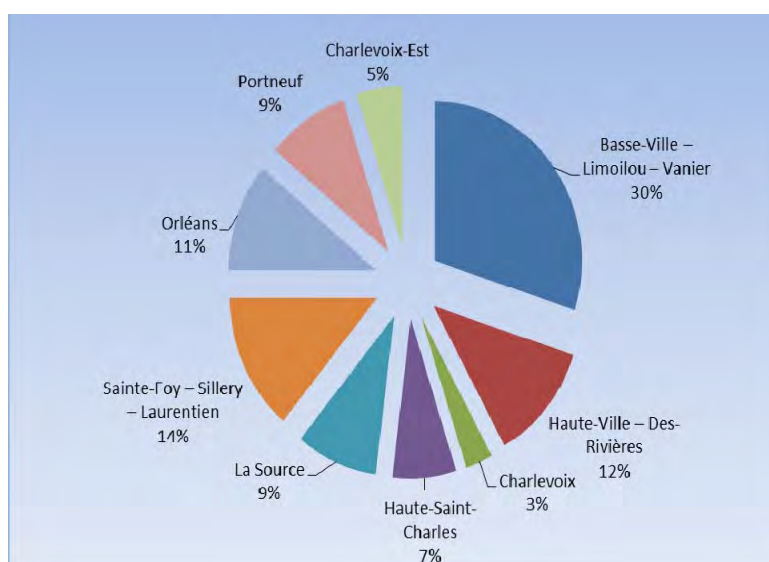


Figure 3 - Répartition des organismes offrant de l'aide alimentaire par territoire de CLSC - 2009-2010

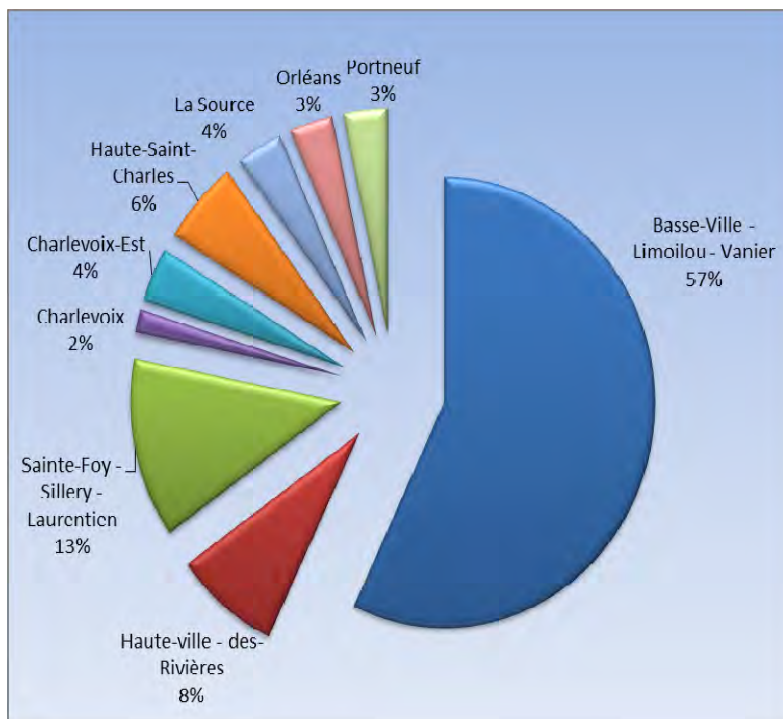


³ Bien que les conférences de la SSVPO aient fait l'objet d'une collecte de données distincte de celle des autres organismes, les résultats sont présentés conjointement. Spécifions que chaque conférence de la SSVPO a été traitée comme un organisme distinct.

Lorsque nous portons attention à la fréquentation des organismes offrant de l'aide alimentaire, cette concentration est encore plus marquée, puisque 57 % des personnes ayant eu recours à ces services en 2009-2010 le faisaient dans un organisme se situant sur le territoire du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier (figure 4) et toutes ces personnes ne résidaient pas sur ce territoire. En effet, plusieurs de ces organismes ont affirmé rejoindre des individus résidant à l'extérieur du territoire du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier.

Le réseau d'aide alimentaire comprend des organismes aux missions très diversifiées. On observe notamment que les organismes identifiant leur mission à l'aide aux personnes en situation de pauvreté et à l'aide alimentaire représentent 45 % des organismes faisant partie du réseau d'aide alimentaire de la région (tableau 2). C'est donc dire que pour 55 % des organismes faisant partie du réseau, les services d'aide alimentaire sont plus ou moins périphériques à leur mission. Cela ne signifie pas pour autant que les services d'aide alimentaire mis en place par ces organismes n'ont pas une grande importance, à la fois pour les organismes et pour les personnes qui les fréquentent. Au contraire, dans plusieurs cas, les services d'aide alimentaire contribuent significativement à la réalisation de la mission de l'organisme. En effet, de nombreux organismes ont souligné l'importance d'avoir « le ventre plein » avant de poursuivre d'autres objectifs (ex. : intégration sociale ou au marché de l'emploi, formation, etc.).

Figure 4 - Répartition du nombre de personnes ayant eu recours à l'aide alimentaire offerte par les organismes, par territoire de CLSC - 2009-2010



- **217 organismes communautaires et caritatifs offrent des services d'aide alimentaire dans la région.**
- **29 000 personnes par mois fréquentent les organismes du réseau d'aide alimentaire dans la région.**
- **57 % des personnes ayant eu recours aux services d'aide alimentaire en 2009-2010 le faisaient dans un organisme se situant sur le territoire du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier.**

Tableau 2

*Mission des organismes communautaires et caritatifs faisant partie
du réseau d'aide alimentaire - 2009-2010*

Aide aux personnes en situation de pauvreté	68	31 %
Aide alimentaire	30	14 %
Enfance/adolescence	21	10 %
Jeunes adultes	17	8 %
Itinérance	16	7 %
Immigrants	11	5 %
Personnes handicapées	10	5 %
Alcoolisme, toxicomanie, dépendances	9	4 %
Femmes	8	4 %
Vie communautaire/soutien à la communauté	7	3 %
Familles	7	3 %
Santé mentale	5	2 %
Vie spirituelle	3	1 %
Soutien à domicile	3	1 %
Autres	2	1 %
Total	217	

La Société Saint-Vincent de Paul de Québec

La SSVPO se démarque au sein du réseau d'aide alimentaire puisque ses conférences rejoignent à elles seules 4 353 personnes par mois dans la région de la Capitale-Nationale. Nous retrouvons Les conférences de la SSVPO presque partout sur le territoire de la Capitale-Nationale. À titre d'exemple, le CLSC Sainte-Foy – Sillery – Laurentien regroupe 25 % des conférences offrant de l'aide alimentaire. Sur ce territoire, une personne sur deux ayant recours à l'aide alimentaire fréquente une conférence de la SSVPO. Pour la distribution de colis de nourriture uniquement, près de 9 personnes sur 10 obtiennent leur soutien d'une conférence de la SSVPO sur le territoire de CLSC Sainte-Foy – Sillery – Laurentien.

3.1.1 Services d'aide alimentaire

Les organismes invoquent de multiples raisons pour implanter un service d'aide alimentaire. Dans 62 % des cas, ils estiment répondre à un besoin, que ce besoin ait été perçu par les organismes (43 %) ou qu'il ait été exprimé par les personnes elles-mêmes (19 %) (tableau 3). Pour un peu plus du tiers des organismes, les services ont été mis en place pour des raisons périphériques, plusieurs services d'aide alimentaire servant d'intermédiaire pour l'atteinte d'objectifs qui ne sont pas liés au secteur de l'aide alimentaire.

Tableau 3

*Raisons identifiées pour mettre en place
un service d'aide alimentaire - 2009-2010**

Besoin perçu par les organismes	43 %
Besoin exprimé par l'utilisateur	19 %
Briser l'isolement	12 %
Faciliter la réalisation de la mission	10 %
Soulager la faim	8 %
Faire des économies	8 %
Objectifs pédagogiques	7 %
Diversifier l'offre de service	7 %
Développer le pouvoir d'agir	7 %
Autre	7 %
Demande de la communauté	5 %
Une opportunité s'est présentée	5 %
Mobilisation/Reconnaissance des membres et des bénévoles	4 %
Aide aux personnes en perte d'autonomie et convalescence	2 %
Assurer des aliments/des repas de qualité aux personnes en situation de pauvreté	2 %
Éviter le gaspillage	1 %
Ne sait pas	1 %

* : Donnée manquante pour les conférences de la SSVPO

3.1.2 Description des services d'aide alimentaire

Le dépannage d'urgence (sous forme d'argent, de bons d'achat ou de colis de nourriture) et la distribution régulière de colis de nourriture sont les services les plus communs dans la région, suivis de près par les services offerts à Noël. On les retrouve respectivement dans 81, 78 et 70 organismes qui offrent des services d'aide alimentaire (tableau 4).

Tableau 4

Nombre d'organismes communautaires et caritatifs offrant les différents types de services d'aide alimentaire - 2009-2010

Types de services	Nombre d'organismes	% d'organismes qui offrent ce service
Dépannage d'urgence	81	37 %
Distribution de colis	78	36 %
Paniers de Noël/Distribution spéciale de Noël	70	32 %
Cuisines collectives	53	24 %
Repas communautaires et autres	37	17 %
Ateliers de cuisine	26	12 %
Popotes roulantes	25	12 %
Repas/Soupes populaires	25	12 %
Lunchs/Collations	24	11 %
Jardins communautaires ou collectifs	15	7 %
Groupes d'achats	14	7 %
Point de distribution de La Baratte	13	6 %
Repas en hébergement	7	3 %
Ateliers de purée	4	2 %
Épicerie communautaire	4	2 %
Fêtes d'enfants	1	1 %

Les services d'aide alimentaire sont tout aussi diversifiés que les organismes eux-mêmes et sont particulièrement nombreux. En 2009-2010, les organismes offraient 484 services d'aide alimentaire. On observe que 40 % des organismes n'offrent qu'un seul service d'aide alimentaire. Les organismes offrant une grande variété de services d'aide alimentaire sont plus rares, puisque seulement 15 % d'entre eux offrent quatre services ou plus (figure 5).

Quelques observations que l'on retrouve dans le tableau 5 peuvent aussi être dégagées lorsque l'on analyse le nombre de services d'aide alimentaire en fonction des territoires de CSSS.

Figure 5 - Nombre de services d'aide alimentaire offerts par les organismes - 2009-2010

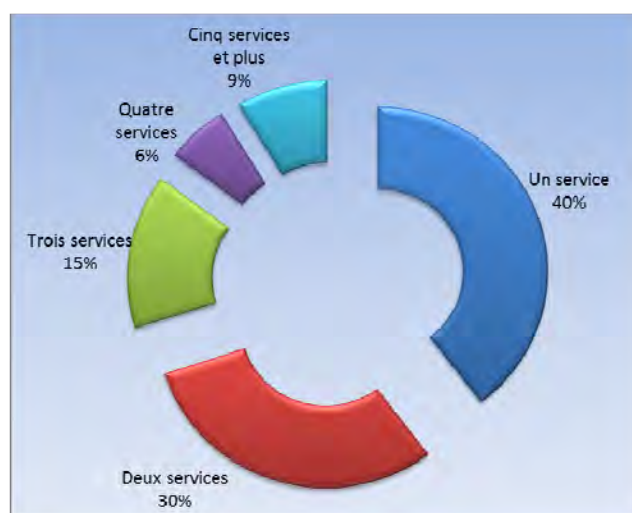


Tableau 5

Analyse des services d'aide alimentaires de la région de la Capitale-Nationale en fonction des territoires de CSSS

	Distributions alimentaires	Dépannages d'urgence	Services alimentaires de type alternatif	Popotes roulantes
CSSS de Portneuf Les distances à parcourir sont grandes	Certaines zones de forte défavorisation matérielle n'ont pas de distributions alimentaires	Le secteur nord est moins bien desservi	Ces services alternatifs sont situés dans les municipalités les plus peuplées	Plusieurs municipalités ne sont pas couvertes par les popotes malgré une proportion de plus en plus élevée de personnes âgées de plus de 65 ans
CSSS de Québec-Nord		Pour le CLSC La Source : la majorité des dépannages alimentaires se situe au sud de l'arrondissement Charlesbourg		
CSSS de la Vieille-Capitale	Concentration des distributions alimentaires sur le territoire du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier où l'on note aussi une concentration de la défavorisation Le secteur Les Saules est défavorisé, mais il n'y a pas de distribution	Concentration des dépannages d'urgence sur le territoire du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier où l'on note aussi une concentration de la défavorisation	Concentration des services alimentaires de type alternatif sur le territoire du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier où l'on note aussi une concentration de la défavorisation	
CSSS de Charlevoix Les distances à parcourir sont grandes	Certaines zones de forte défavorisation matérielle n'ont pas de distributions alimentaires		Ces services sont situés dans les municipalités les plus peuplées	

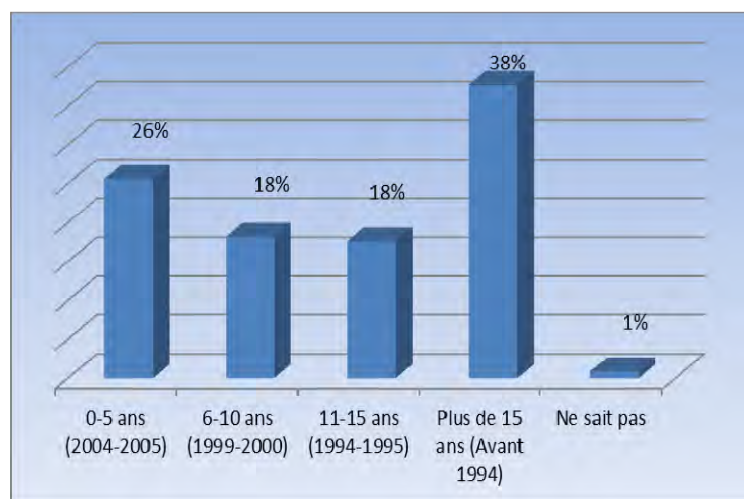
À la lumière de ces données, trois grands constats émergent. D'une part, c'est sur le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale, essentiellement un milieu urbain, que l'on observe la meilleure répartition des organismes offrant de l'aide alimentaire, bien que quelques zones demeurent moins bien desservies. Sur les autres territoires de CSSS, les organismes et les services d'aide alimentaire se concentrent dans certaines municipalités, laissant les autres municipalités sans ces ressources. Cette situation est particulièrement préoccupante pour les secteurs se caractérisant par la présence de vastes zones de forte défavorisation.

D'autre part, la diversité des services est beaucoup plus grande en milieu urbain pour tous les CSSS. Par exemple, à l'extérieur des limites de la ville de Québec, les distributions alimentaires et les services alternatifs se font rares. Seules quelques municipalités plus peuplées peuvent compter sur une certaine diversité de services d'aide alimentaire. Dans les milieux périurbain et rural, les services de dépannage d'urgence semblent être les services les mieux répartis.

Finalement, le phénomène du vieillissement de la population est susceptible d'avoir un impact sur la demande pour l'ensemble des services d'aide alimentaire.

À noter que la cartographie des services d'aide alimentaire offerts par les organismes ne peut être présentée principalement à cause de la densité parfois très forte des services d'aide alimentaire existant; les cartes deviennent alors illisibles.

Figure 6 - Âge des services d'aide alimentaire offerts par les organismes en 2009-2010*



* Donnée manquante pour les conférences de la SSVPO

Nous constatons que de nombreux services existent depuis plusieurs années et que plusieurs autres voient le jour chaque année. En 2009-2010, 56 % des services d'aide alimentaire avaient plus de dix ans (figure 6), alors que cette proportion s'élevait à 41 % en 2002-2003. Cependant, le quart des services d'aide alimentaire (26 %) recensés avaient moins de cinq ans. Cette donnée peut illustrer à la fois une augmentation des demandes d'aide alimentaire et la volonté des organismes impliqués d'y répondre.

La Société Saint-Vincent de Paul de Québec

Les conférences de la SSVPO se distinguent de plusieurs façons. Par exemple, les services qu'elles offrent sont majoritairement de type traditionnel. La distribution de colis de nourriture, le dépannage d'urgence et les paniers de Noël représentent 83 % des services qu'elles offrent.

3.1.3 Services de type traditionnel et services de type alternatif

Les services d'aide alimentaire se distinguent en deux types : l'aide traditionnelle et l'aide alternative.

Il existe très peu de définitions de l'aide alimentaire traditionnelle dans la littérature. Reprenant quelques éléments sur lesquels les auteurs semblent s'entendre, les services d'aide alimentaire traditionnelle se caractérisent généralement par le don ou la vente à prix modique d'aliments (sous la forme de colis de nourriture ou de repas). Les dons peuvent également être faits en argent ou en bons d'achat d'aliments. Ces services ont pour principal objectif de répondre à un besoin alimentaire, bien que des objectifs périphériques puissent s'y greffer. La notion d'urgence est souvent associée à ce type d'aide alimentaire. D'aucuns posent l'hypothèse que l'aide alimentaire *traditionnelle* est nommée ainsi « puisque les formes d'aide alimentaire les plus anciennes en font partie » (Racine, 2007). À titre d'exemple, des services tels que la distribution de colis, le dépannage d'urgence, les soupes populaires et les collations font partie de cette catégorie.

L'aide alimentaire alternative, pour sa part, a fait l'objet de plusieurs tentatives de définition. Nous retenons celle de Rouffignat *et coll.* (2001) :

Le terme d'alternative désigne des pratiques sociales de soutien alimentaire visant le développement du potentiel des personnes et des collectivités à s'approvisionner de façon adéquate. Ce type d'intervention peut consister en une activité de production, de distribution et de préparation de denrées alimentaires pour fournir de la nourriture selon un mode non marchand tout en développant des savoirs ou des savoir-faire qui rendent les personnes, les groupes et les collectivités plus autonomes.

Ce type de service regroupe les épiceries communautaires, les groupes d'achats, les cuisines collectives ainsi que les jardins communautaires et collectifs.

Nous constatons qu'il y a eu une hausse de la proportion de services de type alternatif offerts depuis 2002-2003. En effet, la comparaison entre les résultats de 2002-2003 et ceux de 2009-2010 montre une augmentation de 6 % des services de type alternatif (tableau 5)⁴. À ce chapitre, il est intéressant de noter que près des deux tiers (63 %) des services développés au cours des cinq dernières années sont de type alternatif⁵. De ce nombre, les cuisines collectives et créatives ainsi que les ateliers de cuisine de toute nature prennent la plus grande part. En effet, ces services représentent 40 % de tous les services créés depuis cinq ans dans la région.

Tableau 6

Proportion de services d'aide alimentaire traditionnels et alternatifs, en 2002-2003 et en 2009-2010, excluant les services des conférences de la SSVPO

Types de services	2002-2003	2009-2010
Traditionnel	76 %	70 %
Alternatif	24 %	30 %

La vaste majorité des personnes fréquentant le réseau d'aide alimentaire a recours à des services de type traditionnel. En effet, 89 % des personnes (soit un peu plus de 23 000 individus sur les 29 000 qui obtiennent le soutien alimentaire d'un organisme) ont recours à des services de type traditionnel, ce qui démontre que ces services répondent à un besoin bien présent.

⁴ Ces données ne comprennent pas les conférences de la SSVPO, puisque les données relatives à ces organismes étaient manquantes pour 2002-2003.

⁵ Cette statistique ne comprend pas les conférences de la SSVPO.

3.1.4 Accès aux services d'aide alimentaire

Il ne suffit pas de se présenter dans un organisme pour accéder à des services d'aide alimentaire. Bon nombre de ces services sont destinés à un ou à des groupes précis. Les familles (28 %) et les personnes qui sont dans le besoin (26 %) sont les groupes les plus souvent ciblés par les organismes, suivis des enfants et adolescents (18 %), des personnes âgées ou en perte d'autonomie (17 %) et des jeunes adultes (15 %).

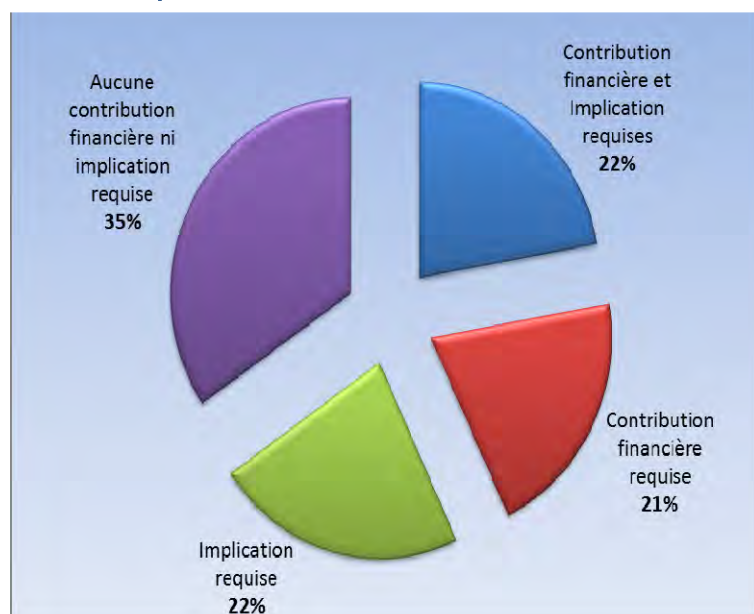
Par ailleurs, la majorité des organismes d'aide alimentaire (55 %) exige une preuve indiquant que les personnes accédant à leurs services d'aide alimentaire sont dans le besoin. Cela ne signifie toutefois pas que ces organismes exigent ce type de preuve pour offrir tous leurs services. En effet, un organisme peut exiger des personnes demandant à participer à la distribution alimentaire régulière une preuve indiquant qu'elles sont dans le besoin, tout en ne demandant pas cette preuve aux personnes participant aux cuisines collectives. Les preuves de revenu sous toutes leurs formes (ex. : déclaration de revenus, avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada, talon de paie, etc.) sont exigées par 79 % des organismes exigeant une preuve. La preuve de revenu est donc le type de preuve le plus souvent demandé.

Parmi les organismes qui exigent des preuves indiquant que les personnes sont dans le besoin, 40 % ont mis en place une procédure d'évaluation budgétaire. Cette démarche permet d'avoir une connaissance plus précise du pouvoir d'achat d'un ménage, puisqu'elle permet d'évaluer les revenus en fonction des dépenses courantes. Pour certains organismes, cette démarche est sous-tendue par des objectifs pédagogiques. En effet, certains organismes profitent de cet exercice pour outiller les personnes sur le plan de la gestion des ressources financières du ménage.

Plusieurs organismes (56 %) réservent également leurs services d'aide alimentaire aux personnes résidant à proximité de l'organisme, soit dans la même paroisse, le même quartier ou la même municipalité. Parmi les 44 % d'organismes indiquant ne pas réserver leurs services d'aide alimentaire aux personnes résidant à proximité, plusieurs ont tout de même spécifié privilégier ces personnes lorsque les ressources (argent, denrées ou places disponibles) sont insuffisantes pour satisfaire la totalité des demandes.

En plus des différentes preuves pouvant être demandées, les organismes peuvent exiger une contribution financière ou une implication en retour de l'aide offerte. Cette implication personnelle peut se faire dans le cadre spécifique de l'activité d'aide alimentaire dont la personne bénéficie ou dans le cadre des activités générales de l'organisme offrant le service d'aide alimentaire. Les attentes à cet égard peuvent même varier d'un service à l'autre au sein même de l'organisme.

*Figure 7 - Proportion de services en fonction de la contribution financière ou de l'implication attendues en 2009-2010**

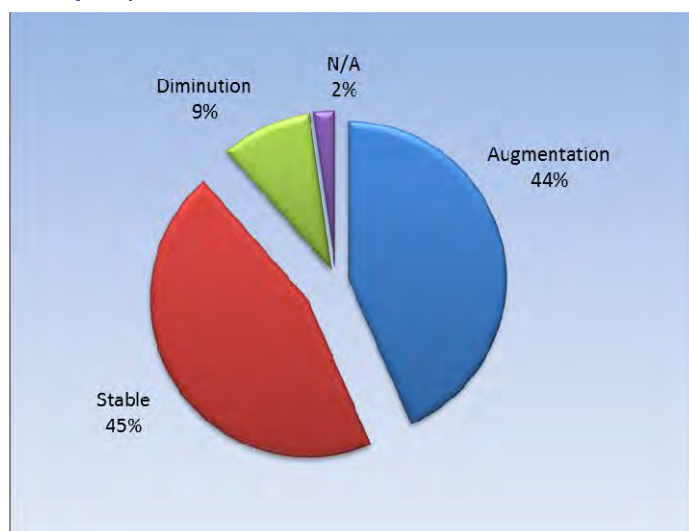


*Donnée manquante pour les conférences de la SSVPO

implication (figure 7). Cependant, plusieurs organismes ont mentionné que pour plusieurs de leurs services, le bénévolat était tout de même encouragé. Les types de service que l'on retrouve dans la catégorie « contribution financière et implication requise » sont généralement des services alternatifs, dont les cuisines collectives, les groupes et les jardins collectifs.

3.1.5 Augmentation de la pression sur les organismes

*Figure 8 - Proportion des services d'aide alimentaire en fonction de la variation perçue de la demande en 2009-2010**



*Donnée manquante pour les conférences de la SSVPO

Dans la région, 65 % des organismes offrent des services d'aide alimentaire en retour desquels une contribution financière ou une implication sont attendues. Plusieurs organismes offrent à la fois des services pour lesquels les personnes doivent contribuer financièrement ou s'impliquer, et des services pour lesquels aucune contribution n'est attendue. Les organismes adaptent donc leurs attentes et leurs exigences en fonction du type de service d'aide alimentaire et des objectifs poursuivis par ces services. Nous le constatons lorsque nous observons que 35 % des services d'aide alimentaire sont offerts sans que soit demandée en retour une contribution financière ou une

Les organismes offrant des services d'aide alimentaire ont perçu une augmentation de la demande au cours de la période de 2006-2007 à 2009-2010.

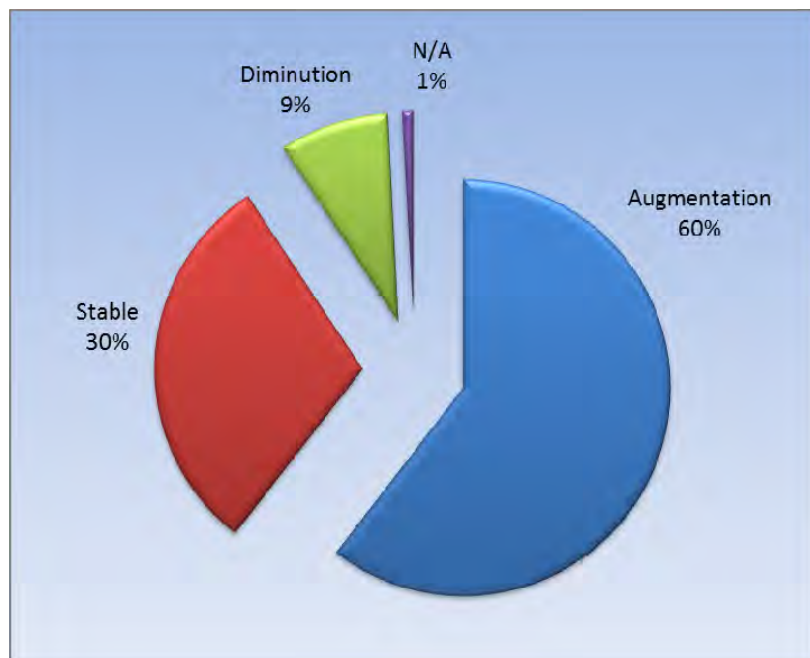
L'augmentation de la demande a été perçue pour 44 % des services d'aide alimentaire (figure 8). Une diminution a été constatée dans seulement 9 % des cas.

Spécifions que c'est la perception des organismes que nous cherchions à connaître en ce qui concernait l'augmentation de la demande et non l'augmentation réelle (données quantitatives à l'appui). Par ailleurs, cette donnée ne représente pas l'augmentation

perçue de la participation aux services d'aide alimentaire, mais bien l'augmentation perçue de la demande face à ces services. Cette nuance doit être considérée, puisque dans certains cas, les services fonctionnant déjà à plein rendement n'avaient pas la possibilité d'aider davantage de personnes. Dans ce cas, ces dernières se voyaient inscrites sur une liste d'attente ou étaient orientées vers d'autres ressources se trouvant à proximité. L'augmentation perçue de la demande inclut donc ces personnes.

Les organismes communautaires et caritatifs perçoivent une hausse de la demande pour 44 % de leurs services et cette proportion atteint 60 % pour certains services d'aide alimentaire traditionnels (distribution de colis, dépannage d'urgence et soupes populaires).

*Figure 9 - Proportion d'un groupe de services d'aide alimentaire traditionnels (distribution alimentaire, dépannage d'urgence et soupes populaires) en fonction de la variation perçue de la demande en 2009-2010**



*Donnée manquante pour les conférences de la SSVPO

Certains services semblent subir une augmentation plus marquée de la demande. Dans le cas de certains services d'aide alimentaire traditionnels (distribution de colis, dépannage d'urgence et soupes populaires), les organismes interrogés ont perçu une augmentation de la demande pour 60 % de leurs services (figure 9), soit de 16 % plus élevée que pour l'ensemble des services.

Aucune statistique n'était demandée pour soutenir leur perception. Toutefois, les statistiques compilées par Moisson Québec dans le cadre du Bilan-Faim 2010 (Banques alimentaires Canada, 2010) abondent dans le même sens. Entre mars 2009 et

mars 2010, le nombre d'individus aidés avec les colis de nourriture a augmenté de 7,5 %. Au cours de la même période, le nombre de colis distribués a augmenté de 14 %. Le nombre de repas et de collations offerts a également augmenté de 11 % au cours de cette période. Ces statistiques soulèvent la pertinence de compiler des données sur la fréquence du recours à l'aide alimentaire afin d'estimer l'intensité de l'insécurité alimentaire vécue par les personnes fréquentant le réseau d'aide alimentaire, ce qui n'a pas été fait dans le cadre du *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la Capitale-Nationale 2009-2010*.

Les besoins financiers occupent une place importante dans la liste des besoins exprimés par les organismes. En effet, 60 % des organismes⁶ ont affirmé avoir des besoins financiers en lien avec leurs services d'aide alimentaire, que ce soit pour consolider un service existant, pour le bonifier ou pour implanter un nouveau service. De plus, les besoins en « ressources humaines », « matériel et équipements », « locaux ou espaces », « nourriture » et « transport » sont souvent liés à un manque sur le plan financier. Au total, ils représentent 84 % de l'ensemble des besoins énoncés par les organismes.

La question des besoins des organismes d'aide alimentaire nous conduit au thème plus spécifique de l'approvisionnement en denrées destinées à l'aide alimentaire traditionnelle (distribution de colis, aide d'urgence, soupes populaires, etc.). À cet effet, plusieurs organismes ont exprimé des besoins en nourriture (30 %).

L'approvisionnement alimentaire est un défi constant pour les banques alimentaires et les organismes assurant la redistribution des denrées. Les mutations en ce qui a trait à la distribution et au commerce de détail dans le secteur de l'agroalimentaire ont un impact sur l'approvisionnement des banques alimentaires, lequel se répercute inévitablement sur l'approvisionnement des organismes d'aide alimentaire (Guimond, 2010).

Par ailleurs, la hausse du prix des denrées observée au cours des dernières années (Statistique Canada, 2012) constitue un autre obstacle à l'approvisionnement des organismes. En effet, bien qu'il s'agisse généralement d'un complément à leurs sources d'approvisionnement en denrées, plus de la moitié des organismes (53 %) doivent acheter des denrées en vue de les redistribuer (transformées ou non).

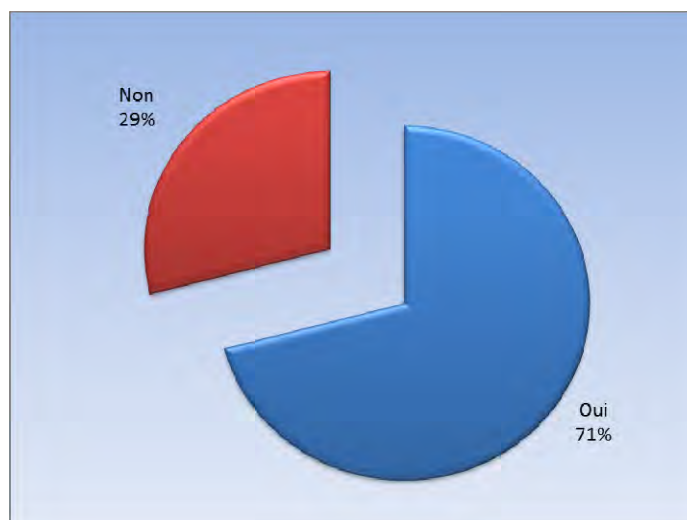
Plusieurs organismes ont également identifié le renouvellement des bénévoles en tant que défi à relever au cours des prochaines années. Particulièrement, dans l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, soit un secteur où sont situées de nombreuses conférences de la SSVPO, cette question représente un défi important (CSSS de la Vieille-Capitale, 2011). Dans Charlevoix, des actions concertées dans le cadre d'un plan d'action en sécurité alimentaire ont été mises en place afin de stimuler la participation bénévole.

⁶ Cette statistique ne comprend pas les conférences de la SSVPO.

3.1.6 Implication des organismes aux tables de concertation

Les répondants ont été invités à spécifier si leur organisme faisait partie d'une concertation portant sur l'aide alimentaire, la lutte à la pauvreté ou le développement des communautés. Une proportion de 71 % de réponses positives (figure 10) traduit l'effort réalisé par de nombreux milieux afin de se concerter sur des enjeux qui touchent directement ou indirectement la sécurité alimentaire. Rappelons que le dernier portrait du réseau d'aide alimentaire insistait sur la pertinence de la concertation dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et conviait les différents acteurs à développer une compréhension commune du concept de sécurité alimentaire. Les ressources limitées des organismes, tant sur le plan financier que sur le plan des ressources humaines, les contraignent à donner priorité aux lieux de concertations où ils souhaitent s'investir. C'est pourquoi ce sont généralement les concertations locales qu'ils retiennent.

*Figure 10 - Distribution des organismes en fonction de leur participation à une table de concertation en lien avec la pauvreté, l'aide alimentaire ou le développement des communautés en 2009-2010**

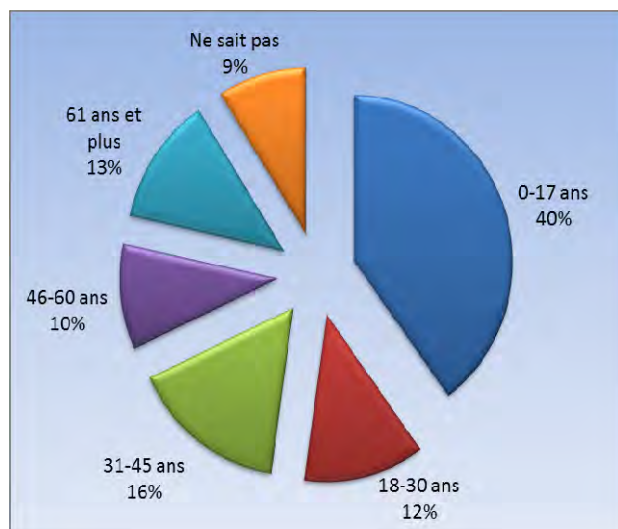


*Donnée manquante pour les conférences de la SSVPO

Les principaux défis des organismes communautaires et caritatifs sont liés au financement, à l'approvisionnement en denrées et au renouvellement des bénévoles.

3.1.7 Personnes ayant recours à l'aide alimentaire auprès des organismes

Figure 11 - Distribution par groupes d'âge des personnes fréquentant les services d'aide alimentaire en 2009-2010



Les organismes ont été interrogés sur l'âge, le sexe, le type de revenu et le type de ménage des personnes ayant recours à leurs services d'aide alimentaire.

On observe ainsi qu'une proportion importante des personnes obtenant une aide alimentaire est très jeune. En effet, 40 % des personnes aidées sont âgées de 0 à 17 ans (figure 11). Ces jeunes ont recours aux distributions alimentaires, aux dépannages d'urgences, à l'aide aux devoirs, aux maisons de jeunes, etc.

Nous constatons également que 61 % des personnes se tournant vers le réseau d'aide alimentaire dans la région ont des revenus du Programme d'aide sociale (figure 12). Il s'agit d'un résultat attendu, puisque l'ESCC (2004) révélait que 59,7 % des personnes ayant des revenus du Programme d'aide sociale vivaient de l'insécurité alimentaire (Santé Canada, 2007).

Une autre catégorie de personnes utilisant les services du réseau regroupe les revenus de pension et le Supplément de revenu garanti (sous « autre revenu » dans la figure 12). Cette donnée est préoccupante dans une perspective de vieillissement de la population, puisque l'on prévoit que les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 29,1 % de la population de la région en 2031, alors qu'elles ne représentaient que 15,2 % en 2006 (Institut de la statistique du Québec, 2009). L'étude montre également que 9 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire ont des revenus de travail. Les organismes n'étaient pas en mesure de savoir s'il s'agissait de revenus de travail à temps plein ou à temps partiel, mais cette donnée remet tout de même en question l'idée voulant qu'il suffise de travailler pour se sortir de la pauvreté.

On observe aussi que 54 % des personnes ayant recours au réseau d'aide alimentaire vivent seules (figure 13).

Cette donnée va de pair avec certaines études (Santé Canada, 2007; Rouffignat *et coll.*, 2001) soulignant que les personnes les plus à risque d'insécurité alimentaire sont les personnes seules ayant des revenus du Programme d'aide sociale.

Par ailleurs, la fréquentation des services d'aide alimentaire se répartit presque également entre les hommes (49 %) et les femmes (51 %).

Lors des entrevues téléphoniques, plusieurs organismes ont mentionné qu'ils observaient une augmentation du nombre de personnes ayant un problème de santé mentale au sein de leurs membres ou parmi les personnes ayant recours à leurs services d'aide alimentaire. Un certain nombre de ces organismes ont également ajouté que les « cas sont plus lourds » qu'au cours des années

Figure 12 - Distribution par type de revenu des personnes fréquentant les services d'aide alimentaire en 2009-2010

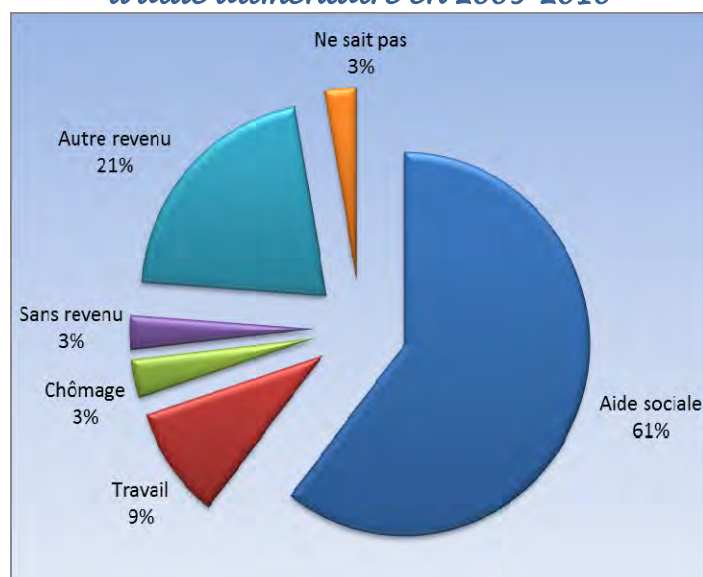
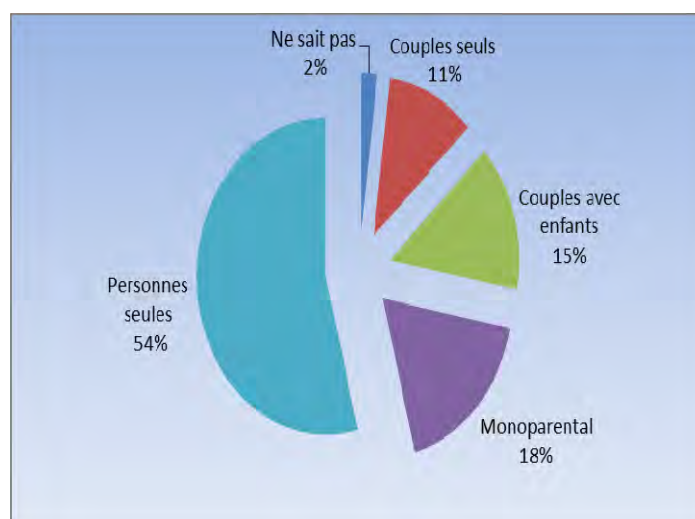


Figure 13 - Distribution par type de ménage des personnes fréquentant les services d'aide alimentaire en 2009-2010



passées. Le défi qui se pose pour les organismes dont la mission ne porte pas sur la santé mentale est donc lié à l'accompagnement qu'ils sont en mesure d'offrir aux personnes ayant ce type de problème. En effet, bon nombre d'intervenants n'ont pas la formation nécessaire et se trouvent démunis devant la perspective d'offrir un tel soutien.

Quelques organismes ont fait référence au même défi, mais pour les personnes immigrantes, dont la présence est croissante dans certains quartiers (CSSS de la Vieille-Capitale, 2011)⁷. Les obstacles que peuvent représenter la méconnaissance de la langue française et les interactions interculturelles font en sorte que l'intégration des nouveaux arrivants au sein des organismes existants est un défi de taille pour les organismes qui n'ont pas pour mission l'intégration des immigrants. Il y a donc matière à s'interroger sur les façons de soutenir les organismes qui sont aux prises avec de tels défis d'accompagnement.

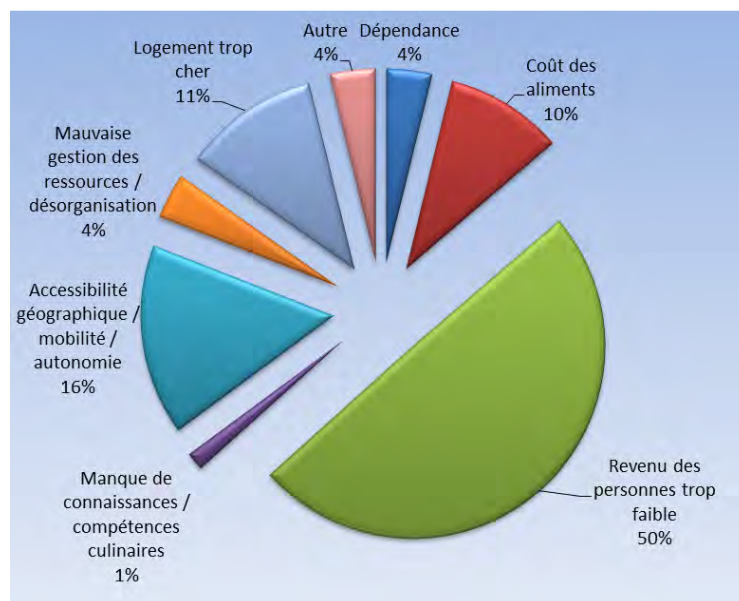
Quelques caractéristiques dominantes relatives aux personnes obtenant de l'aide alimentaire auprès des organismes :

- **40 % sont âgées de 0 à 17 ans;**
- **61 % sont dans un ménage ayant des revenus du Programme d'aide sociale;**
- **54 % vivent seules;**
- **celles âgées de 65 ans et plus seront de plus en plus nombreuses;**
- **9% a des revenus de travail;**
- **Certains organismes estiment manquer de ressources pour accompagner adéquatement les personnes ayant un problème de santé mentale et les personnes immigrantes qui fréquentent leurs services d'aide alimentaire.**

3.1.8 Obstacles à l'approvisionnement alimentaire conventionnel

Le lien entre l'insécurité alimentaire et le faible revenu est bien établi. Toutefois, la difficulté à se procurer des aliments de façon conventionnelle (c'est-à-dire chez les détaillants alimentaires, les marchés publics, etc.) peut être liée à d'autres facteurs. Lors de la collecte de données par téléphone, nous avons interrogé les organismes sur ce qui constituait, à leurs yeux, des obstacles entravant l'approvisionnement chez les détaillants alimentaires. Pour 50 % des organismes, le faible revenu constitue l'obstacle le plus important (figure 14), ce qui correspond à ce que l'on retrouve dans la littérature (Rouffignat *et coll.*, 2001; Santé Canada, 2007). D'autres catégories, telles que le « logement trop cher » et le « coût des

*Figure 14 - Obstacles les plus importants entravant l'approvisionnement alimentaire conventionnel, tels qu'identifiés par les organismes en 2009-2010**



* Donnée manquante pour les conférences de la SSVPO

⁷ La question de la présence marquée ou de l'augmentation du nombre d'immigrants a été mentionnée pour plusieurs quartiers : Vanier, Maizerets, Plateau, Cité-Universitaire et Saint-Louis.

aliments » sont également liées au pouvoir d'achat des personnes et sont donc liées à la question du revenu. L'accessibilité géographique/mobilité/autonomie peut être liée à la pauvreté pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'avoir une voiture ou de s'offrir le transport en commun, par exemple. Par contre, cette catégorie réfère aussi aux personnes à mobilité réduite en général, catégorie dans laquelle on peut intégrer les personnes ayant une limitation fonctionnelle, les familles utilisant le transport en commun, etc.

Quant à la catégorie « mauvaise gestion des ressources/désorganisation », elle soulève la nécessité d'outiller les personnes pour la gestion de leurs ressources, d'une part, mais peut aussi être identifiée à une perception de la pauvreté par certains intervenants. Dans quelques cas, quoique relativement rares, les répondants présumaient que les personnes en situation de pauvreté devraient, sur une base régulière, être en mesure de s'alimenter adéquatement avec leurs revenus disponibles.

Les nombreux obstacles qui se dressent devant les personnes en situation d'insécurité alimentaire mettent en lumière la nécessité de mener des actions sur plusieurs fronts pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire.

Cette dernière catégorie soulève la question des préjugés, bien documentée dans le dernier document de réflexion *Un préjugé, c'est coller une étiquette. La lutte contre la pauvreté s'arrête là où commencent nos préjugés* (Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2011). Par l'accueil dont les intervenants et bénévoles font preuve à l'égard des personnes qui fréquentent les organismes offrant de l'aide alimentaire, ils peuvent avoir un rôle particulièrement contributif dans la lutte à l'insécurité alimentaire. En revanche, les préjugés causent des torts aux personnes qui les subissent et peuvent faire en sorte que des personnes cessent de fréquenter les services d'aide alimentaire, cela ayant un effet inverse à celui souhaité.

Les obstacles sont nombreux pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Certains obstacles tels que le revenu et le coût du logement ont un effet direct sur le pouvoir d'achat des personnes en situation de pauvreté, alors que d'autres, dont les préjugés, ont un effet insidieux sur la dignité des personnes par leur effet marginalisant. Il est donc impératif que les actions déployées pour améliorer la sécurité alimentaire des personnes s'inscrivent dans le cadre plus vaste de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

En bref pour les organismes communautaires et caritatifs :

- 217 organismes communautaires et caritatifs rejoignent 29 000 personnes par mois;
- Ils offrent un total de 484 services d'aide alimentaire;
- Les organismes communautaires et caritatifs constituent le cœur du réseau d'aide alimentaire et perçoivent une croissance des demandes d'aide;
- 57 % des personnes ayant recours aux services d'aide alimentaire le faisaient dans un organisme se situant sur le territoire du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier;
- Les principaux défis des organismes communautaires et caritatifs sont liés au financement, à l'approvisionnement en denrées et au renouvellement des bénévoles;
- Certains organismes communautaires et caritatifs estiment manquer de ressources pour accompagner adéquatement le nombre croissant de personnes ayant un problème de santé mentale et de personnes immigrantes.

En bref pour les services :

- Le dépannage d'urgence et la distribution régulière de colis de nourriture sont les services les plus communs dans la région;
- Les services de types traditionnels représentent 70 % de l'ensemble des services d'aide alimentaire alors que les services alternatifs comptent pour 30 %;
- L'accès aux services est régi par différents critères exigés par les organismes;
- L'étude permet d'identifier quelques caractéristiques des personnes qui ont recours aux services d'aide alimentaire :
 - ◆ 40 % sont âgées de 0 à 17 ans;
 - ◆ 61 % ont des revenus du Programme d'aide sociale;
 - ◆ 12 % ont des revenus de travail (incluant l'assurance-emploi);
 - ◆ 54 % vivent seules.

3.2 Centres de santé et de services sociaux et les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale

Tous les CSSS de la région de la Capitale-Nationale (CSSS de la Vieille-Capitale, CSSS de Québec-Nord, CSSS de Portneuf et CSSS de Charlevoix) ainsi que les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale offrent des services d'aide alimentaire. Ces services s'inscrivent dans le cadre de l'un ou l'autre de ces programmes :

- ◆ Services généraux et de la santé publique
- ◆ Famille – Enfance – Jeunesse et Santé mentale
- ◆ Soutien à domicile

Les services d'aide alimentaire offerts par les CSSS et les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale sont de deux natures. L'aide directe aux personnes en situation d'insécurité alimentaire permet à ces personnes d'obtenir une aide en aliments ou en bons d'achat. Pour certains cas, il s'agit d'aides ponctuelles (paniers de Noël, dépannage d'urgence) alors que pour d'autres, il s'agit d'aides régulières, s'échelonnant toutefois sur une période limitée (Programme OLO, cuisines collectives, etc.).

Les informations disponibles nous indiquent que sur le plan de l'aide directe, la distribution de denrées dans le cadre du Programme OLO est le service d'aide directe le plus important offert par les CSSS et les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale, puisqu'il représente 37 % des services d'aide directe offerts (figure 15). En vertu des informations disponibles, nous constatons qu'au moins 1 000 personnes différentes avaient recours aux services d'aide alimentaire directe chaque mois en 2009-2010, ce qui est légèrement en deçà du nombre d'individus aidés chaque mois par les CLSC en 2002-2003 (1 300 personnes).

Les données obtenues permettent également d'établir qu'un minimum de 36 % des personnes soutenues sur le plan alimentaire par un CSSS dans la région ont eu recours à un service offert par le CSSS de la Vieille-Capitale.

Les principaux groupes ciblés par les services d'aide alimentaire directe sont les familles (36 %) et les jeunes mères (29 %).

Figure 15 - Distribution des types de services d'aide alimentaire directe offerts par les CSSS en 2009-2010

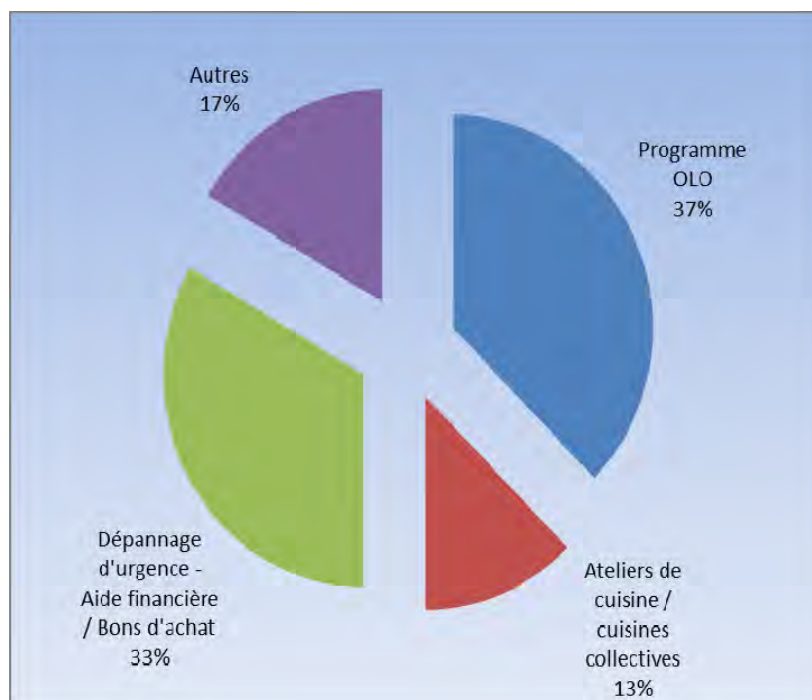
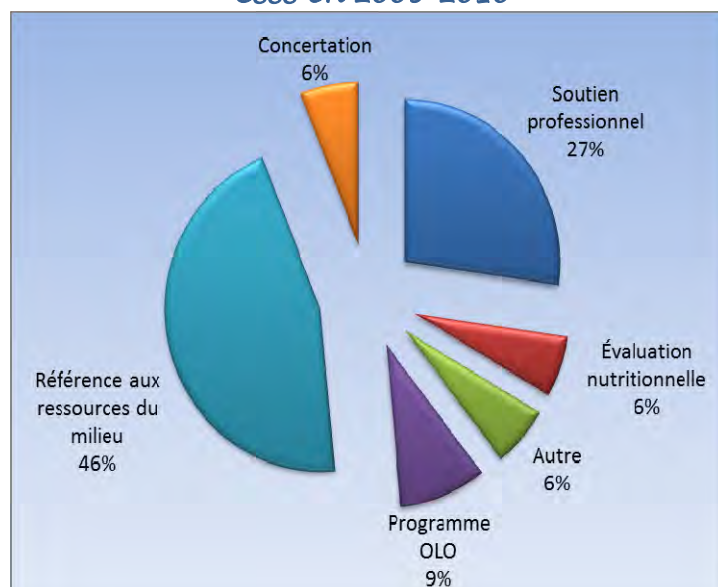


Figure 16 - Distribution des types de services de soutien à l'aide alimentaire offerts par les CSSS en 2009-2010



L'aide de soutien aux personnes vivant de l'insécurité alimentaire et aux organisations faisant partie du réseau d'aide alimentaire n'implique pas d'aliment ni de bon d'achat. L'aide de soutien aux personnes correspond alors à des formes telles que « référence aux ressources du milieu », « évaluation nutritionnelle » et « Programme OLO » (pour son volet « sensibilisation »). L'aide de soutien aux organisations du réseau d'aide alimentaire correspond par exemple au « soutien professionnel offert aux organismes communautaires », aux « formations en hygiène et salubrité offertes aux organismes d'aide alimentaire » et au « soutien aux concertations portant sur la pauvreté ou sur l'aide alimentaire ».

C'est pour ce type d'aide de soutien que la contribution des CSSS et des Services de langue anglaise Jeffery Hale est particulièrement distinctive dans le réseau d'aide alimentaire.

Parmi les services de soutien à l'aide alimentaire offerts par les CSSS et les Services de langue anglaise Jeffery Hale en 2009-2010 (figure 16), ce sont les références aux ressources du milieu (46 %) et le soutien professionnel (27 %) qui étaient les types de services les plus nombreux.

Les clientèles ciblées par les services de soutien à l'aide alimentaire sont principalement les personnes dans le besoin (22 %), les familles (18 %) et les personnes âgées en perte d'autonomie (18 %). Évidemment, le choix des clientèles ciblées par les services d'aide alimentaire est établi en fonction des clientèles ciblées par le programme dans lequel les services s'insèrent.

- Tous les CSSS ainsi que les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale offrent des services d'aide alimentaire.
- Plus de 1 000 personnes par mois obtiennent un soutien alimentaire direct de la part des CSSS et des Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale.
- C'est pour l'aide de soutien que la contribution des CSSS et des Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale est particulièrement distinctive dans le réseau d'aide alimentaire.
- Les principaux groupes ciblés par les services d'aide alimentaire directs sont les familles et les jeunes mères.

3.3 Écoles primaires et secondaires et établissements d'enseignement postsecondaire

Les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire font partie du réseau d'aide alimentaire. Les types de service d'aide alimentaire sont très spécifiques en ce qui concerne le secteur de l'enseignement. Les écoles primaires et secondaires offrent généralement une aide quotidienne, tandis que les établissements d'enseignement postsecondaire offrent une aide diversifiée qui s'apparente davantage à celle déployée par les organismes.

En 2009-2010, chaque mois, 6 500 élèves et étudiants obtenaient un soutien alimentaire par l'entremise de leur école ou de leur établissement d'enseignement.

3.3.1 Écoles primaires et secondaires

La collecte de données a permis de recenser 56 écoles, soit 46 écoles primaires et 10 écoles secondaires, offrant des services d'aide alimentaire. Il s'agit de 12 écoles de plus qu'en 2002-2003. La répartition entre les écoles primaires et secondaires est également fort différente. En 2002-2003, 27 écoles primaires affirmaient offrir un soutien alimentaire à leurs élèves alors que 17 écoles secondaires affirmaient en faire autant.

Plusieurs écoles obtiennent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport un soutien financier spécifique aux secteurs de forte défavorisation matérielle, dont une partie peut être attribuée à l'aide alimentaire. En 2009-2010, ces écoles soutenaient 6 150 élèves différents. Ce résultat est sensiblement plus élevé que celui obtenu en 2002-2003, alors que 3 690 élèves bénéficiaient d'un soutien alimentaire.

La majorité des services d'aide alimentaire offerts par les écoles primaires (65 %) sont destinés à tous les élèves, de façon à ne pas engendrer d'exclusion. Par conséquent, plusieurs élèves pouvant ne pas vivre l'insécurité alimentaire bénéficient de l'aide offerte par l'école. Il convient donc d'analyser les résultats obtenus pour les écoles primaires et secondaires avec prudence, puisque vraisemblablement, le nombre d'enfants en situation d'insécurité alimentaire est surestimé.

Tout comme les organismes communautaires et caritatifs, les écoles offrant des services d'aide alimentaire se concentrent dans certains secteurs. Ainsi, plus de la moitié des écoles (57 %) offrant un soutien alimentaire à leurs élèves se trouvent sur le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale (figure 17), ce qui est cohérent avec les concentrations observées pour les organismes communautaires et caritatifs.

Figure 17 - Répartition du nombre d'écoles offrant un soutien alimentaire aux élèves par territoire de CSSS en 2009-2010

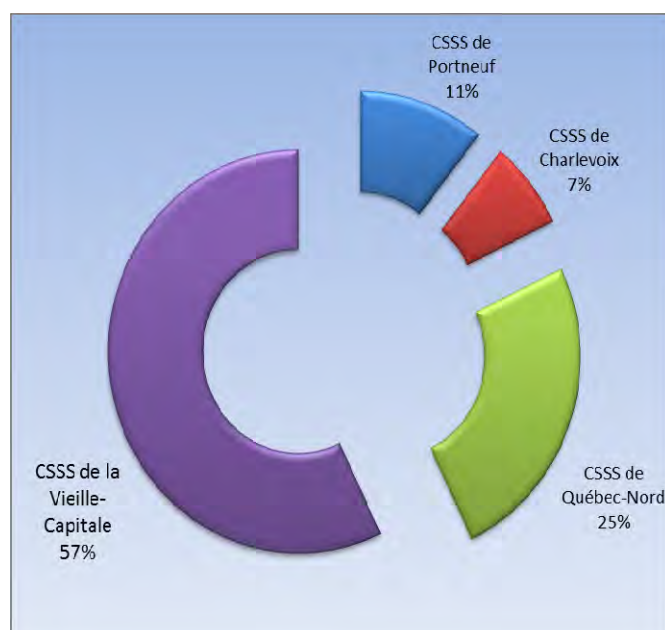
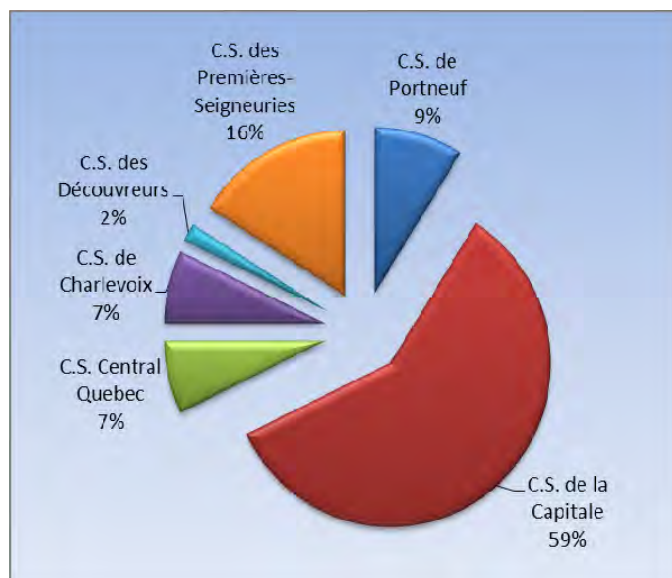
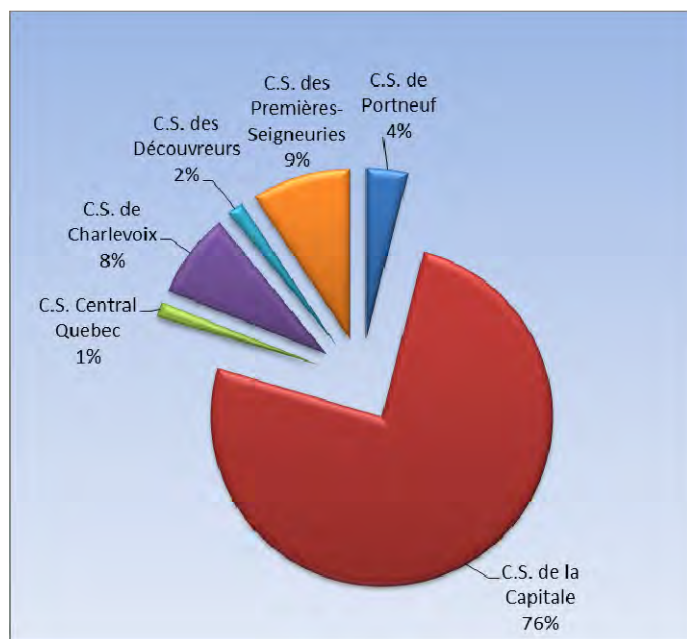


Figure 18 - Répartition du nombre d'écoles offrant de l'aide alimentaire par commission scolaire en 2009-2010



Lorsque l'on observe la répartition par commission scolaire des écoles offrant de l'aide alimentaire, on constate que la majorité d'entre elles (59 %) font partie de la Commission scolaire de la Capitale (figure 18). Par ailleurs, on retrouve des écoles ayant des services d'aide alimentaire dans chacune des commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale.

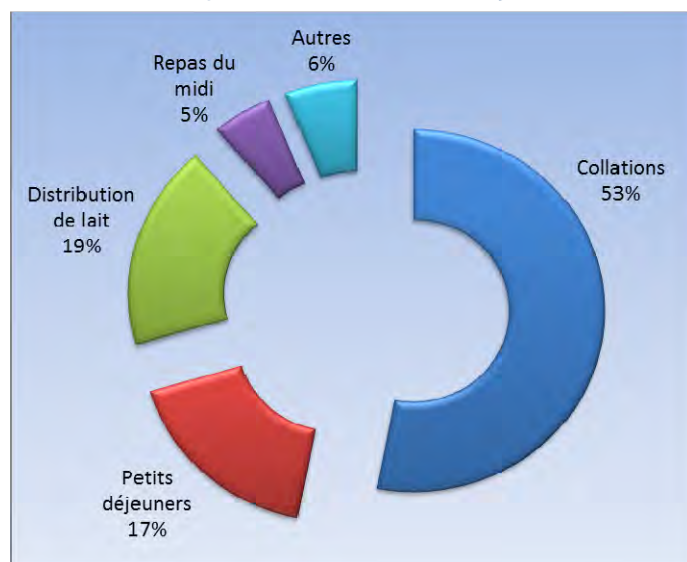
Figure 19 - Répartition du nombre d'élèves ayant reçu un soutien alimentaire dans leur école, par mois, par commission scolaire en 2009-2010



La répartition du nombre d'élèves aidés par commission scolaire montre une accentuation des écarts par rapport à la localisation des écoles. En effet, les trois quarts (76 %) des élèves ayant reçu un soutien alimentaire dans la région fréquentaient une école faisant partie de la Commission scolaire de la Capitale (figure 19).

Les formes que prend l'aide alimentaire dans les écoles primaires et secondaires sont fort différentes de ce que l'on retrouve dans les organismes. Les principaux services sont les collations (53 %), la distribution de lait (19 %) et les petits-déjeuners (17 %) (figure 20).

Figure 20 - Types de services d'aide alimentaire dans les écoles primaires et secondaires en 2009-2010



Ces résultats sont toutefois influencés par le faible nombre d'écoles secondaires ayant participé à la collecte de données. En effet, les repas du midi occuperaient une part plus importante de l'offre totale de services alimentaires dans les écoles secondaires, tandis que la distribution de lait y occuperait une part beaucoup plus marginale. Les collations et les petits-déjeuners sont également des stratégies utilisées dans les écoles secondaires, bien que les petits-déjeuners se retrouvent plus fréquemment dans les écoles primaires.

3.3.2 Établissements d'enseignement postsecondaire

Quatre établissements d'enseignement postsecondaire, tous situés sur le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale, ont affirmé avoir offert des services d'aide alimentaire en 2009-2010 (même donnée qu'en 2002-2003). Les services offerts par ces établissements s'apparentent beaucoup aux services offerts par les organismes. En effet, nous observons que des services tels que le dépannage d'urgence (argent ou bons d'achat), distribution de colis et point de chute des produits de La Baratte sont accessibles aux étudiants.

L'ensemble de ces services permet d'aider tous les mois 350 personnes, ce qui ne comprend pas la conférence de la SSVPO du Cégep de Sainte-Foy ni la conférence de la SSVPO Marie-Guyard qui ciblent spécifiquement les étudiants de l'Université Laval et dont les résultats ont été intégrés à ceux des organismes.

Écoles primaires et secondaires et établissements d'enseignement postsecondaire

- **56 écoles primaires et secondaires.**
- **59 % des écoles primaires et secondaires offrant une aide alimentaire à leurs élèves font partie de la Commission scolaire de la Capitale.**
- **4 établissements d'enseignement postsecondaire.**
- **Environ 6 500 élèves et étudiants reçoivent un soutien alimentaire chaque mois.**

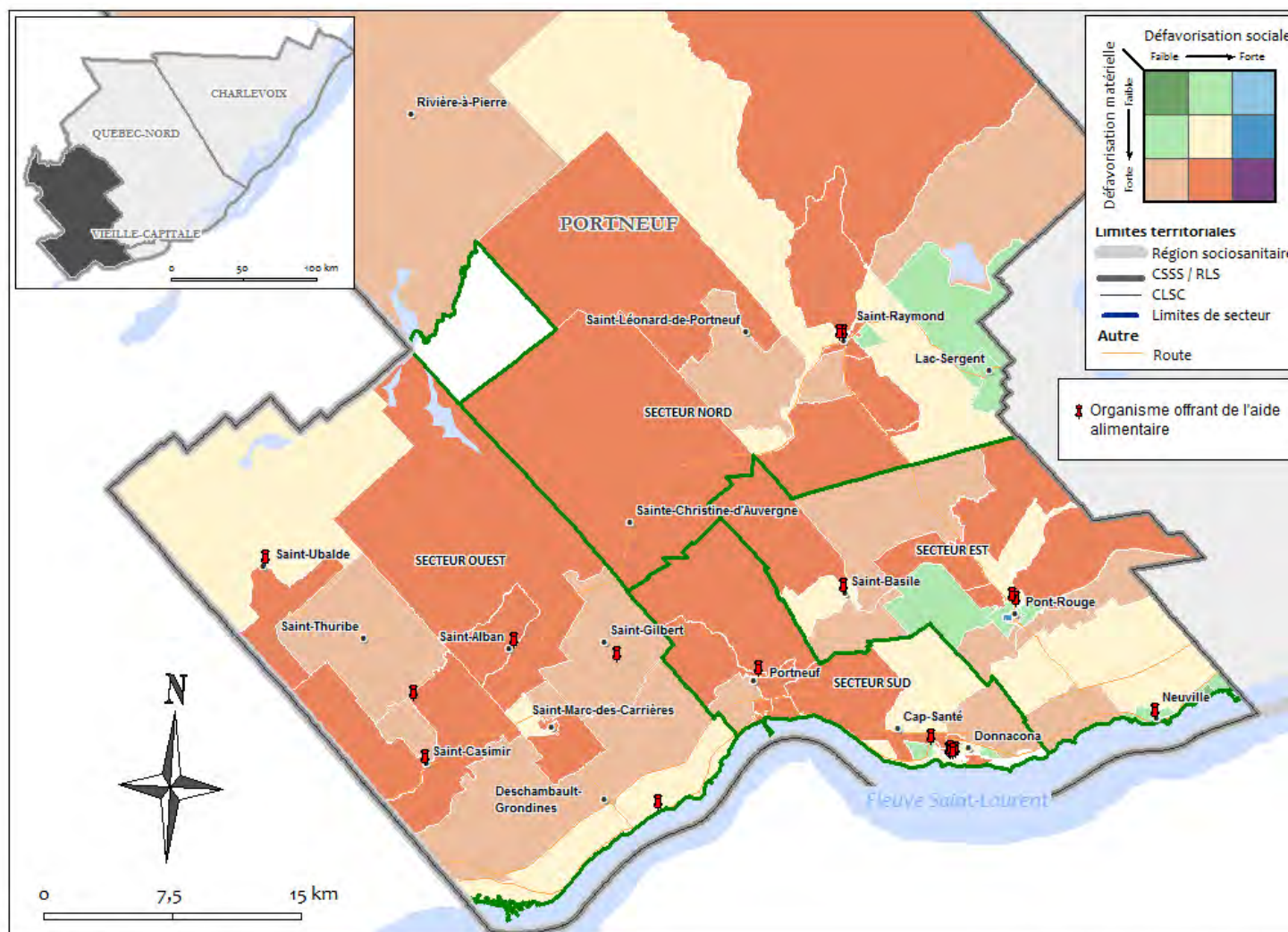
3.4 Cartographie des organismes d'aide alimentaire

La cartographie des organismes d'aide alimentaire est présentée dans les pages qui suivent en fonction des CSSS de la région : Portneuf, Québec-Nord, Vieille-Capitale et Charlevoix. Cette cartographie permet de mieux connaître la localisation des organismes sur le territoire et de dégager quelques constats. Puisque l'on retrouve dans les zones de forte défavorisation une concentration de personnes susceptibles d'avoir recours à l'aide alimentaire, une analyse de la localisation des organismes offrant de l'aide alimentaire à la lumière de l'indice de défavorisation matérielle est présentée.

3.4.1 Centre de santé et de services sociaux de Portneuf

Le CSSS de Portneuf compte 20 organismes communautaires et caritatifs offrant de l'aide alimentaire sur son territoire (carte 1). À la lecture de cette carte, nous constatons que la plupart des municipalités de Portneuf (13 sur 18) comptent au moins un organisme offrant de l'aide alimentaire. Seul le secteur nord de ce CSSS fait exception, puisque tous les organismes d'aide alimentaire que nous y avons recensés se concentrent dans la municipalité la plus peuplée de ce secteur, soit Saint-Raymond, et ce, bien que les municipalités de Rivière-à-Pierre, de Saint-Léonard-de-Portneuf et de Sainte-Christine-d'Auvergne se caractérisent par la présence de forte défavorisation matérielle sur leur territoire (CSSS de Portneuf, 2011).

Carte 1
Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle
et sociale par aire de diffusion 2006
CSSS de Portneuf



Guillaume Fontaine
 Service de la gestion intégrée de l'information
 Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
 Juin 2012

Sources : Fichiers cartographiques, MSSS et MRNF
 Statistique Canada, recensement de 2006
 Compilation effectuée par INSPQ

3.4.2 Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord

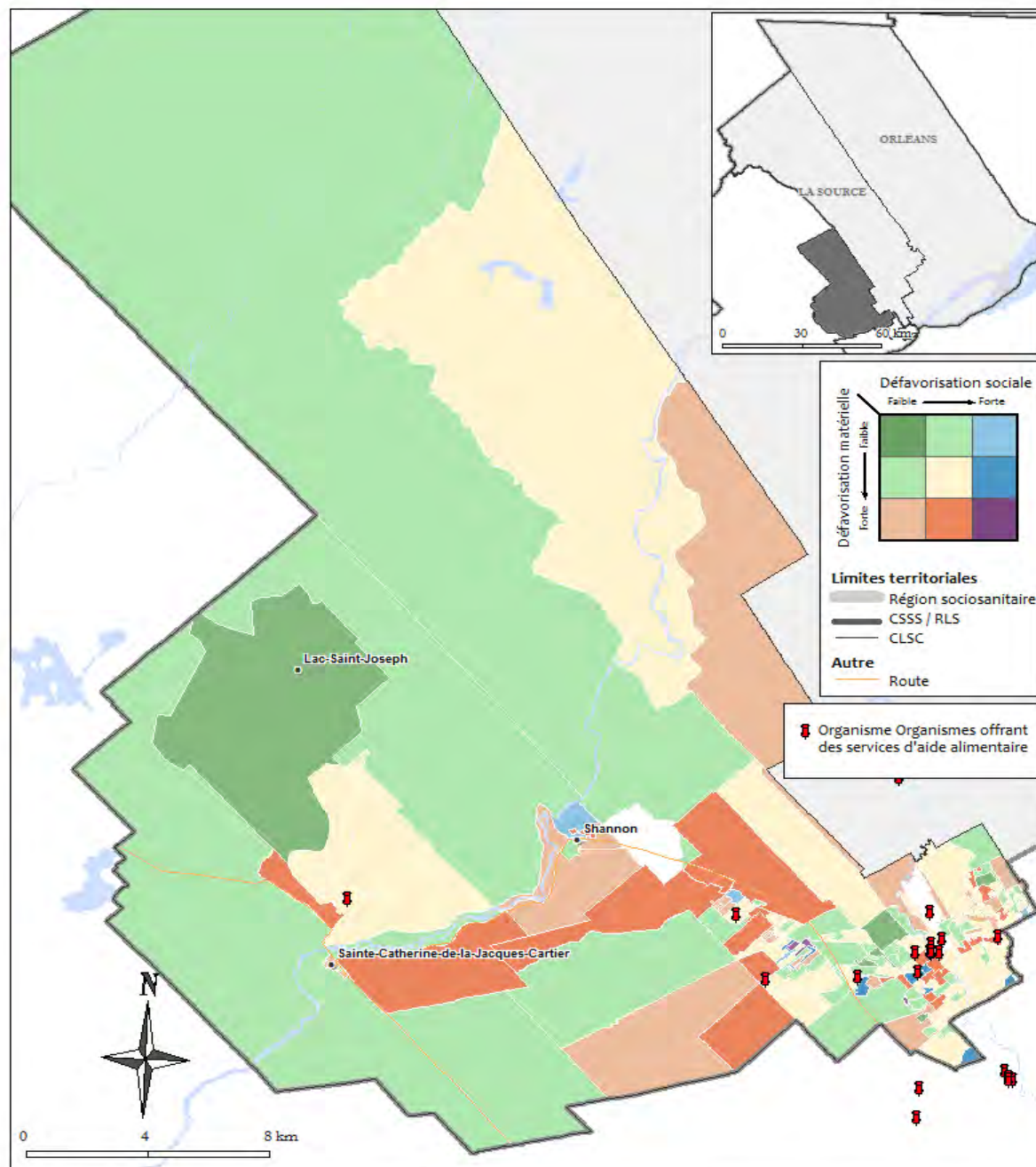
Le territoire du CSSS de Québec-Nord est vaste et particulièrement hétérogène. Il chevauche une partie du territoire de la ville de Québec (les arrondissements La Haute-Saint-Charles, Charlesbourg et Beauport) et il comprend la MRC de la Jacques-Cartier, la MRC de la Côte-de-Beaupré et la MRC de L'Île-d'Orléans. On retrouve sur ce territoire des concentrations évidentes d'organismes dans certaines zones, alors que certains secteurs en comptent très peu malgré la présence de forte défavorisation.

Les organismes offrant de l'aide alimentaire sur ce territoire sont principalement concentrés à l'intérieur des limites de la ville de Québec. Les MRC de la Jacques-Cartier (carte 2) et le secteur Orléans (carte 3), regroupant la Côte-de-Beaupré et L'Île-d'Orléans, ne comptent que 9 organismes. Pour la MRC de la Jacques-Cartier, nous remarquons qu'à l'exception de l'organisme localisé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, tous les autres organismes du territoire se situent à l'intérieur des limites de la ville de Québec. Aucun organisme offrant de l'aide alimentaire n'a été répertorié dans les municipalités de Shannon et de Saint-Gabriel-de-Valcartier, bien que ces dernières se caractérisent par la présence de certaines zones de forte défavorisation matérielle.

Le même phénomène s'observe dans le secteur Orléans, où la majorité des organismes se trouvent dans l'arrondissement Beauport (carte 3). Au sein de la MRC de la Côte-de-Beaupré, on observe cinq organismes offrant de l'aide alimentaire, dont trois sont situés à Beauport. La diversité des organismes offrant de l'aide alimentaire dans la MRC de la Côte-de-Beaupré est plutôt faible et les distances à parcourir pour les atteindre peuvent être élevées, ce qui constitue un obstacle pour y accéder (CSSS de Québec-Nord, 2012).

La forte concentration d'organismes en milieu urbain et le faible nombre d'organismes en milieu périurbain sont également des caractéristiques observables sur le territoire du secteur La Source (carte 4). En effet, la majorité des organismes se trouve dans les quartiers Charlesbourg-Centre, Des Jésuites et Saint-Rodrigue. Ces trois quartiers, et plus particulièrement celui de Saint-Rodrigue, se démarquent par la forte présence de défavorisation matérielle et sociale (CSSS de Québec-Nord, 2012).

Carte 2
Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de
défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006
CSSS de Québec-Nord, MRC de la Jacques-Cartier



Carte de défavorisation:

Guillaume Fontaine

Service de la gestion intégrée de l'information

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Juin 2012

Localisation des organismes:

Philippe Guay

Équipe Pauvreté, Développement social et des communautés

Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale

Octobre 2012

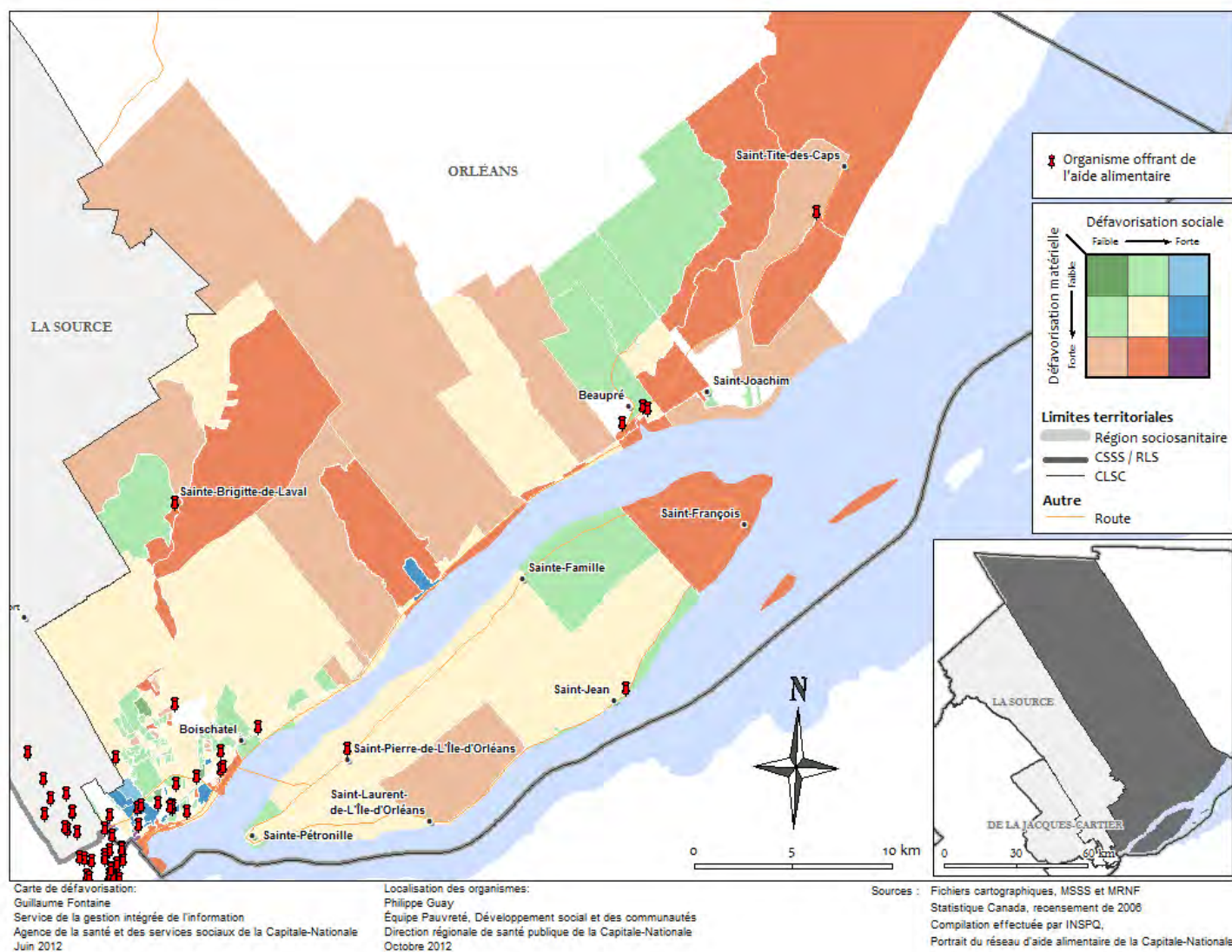
Sources : Fichiers cartographiques, MSSS et MRNF

Statistique Canada, recensement de 2006

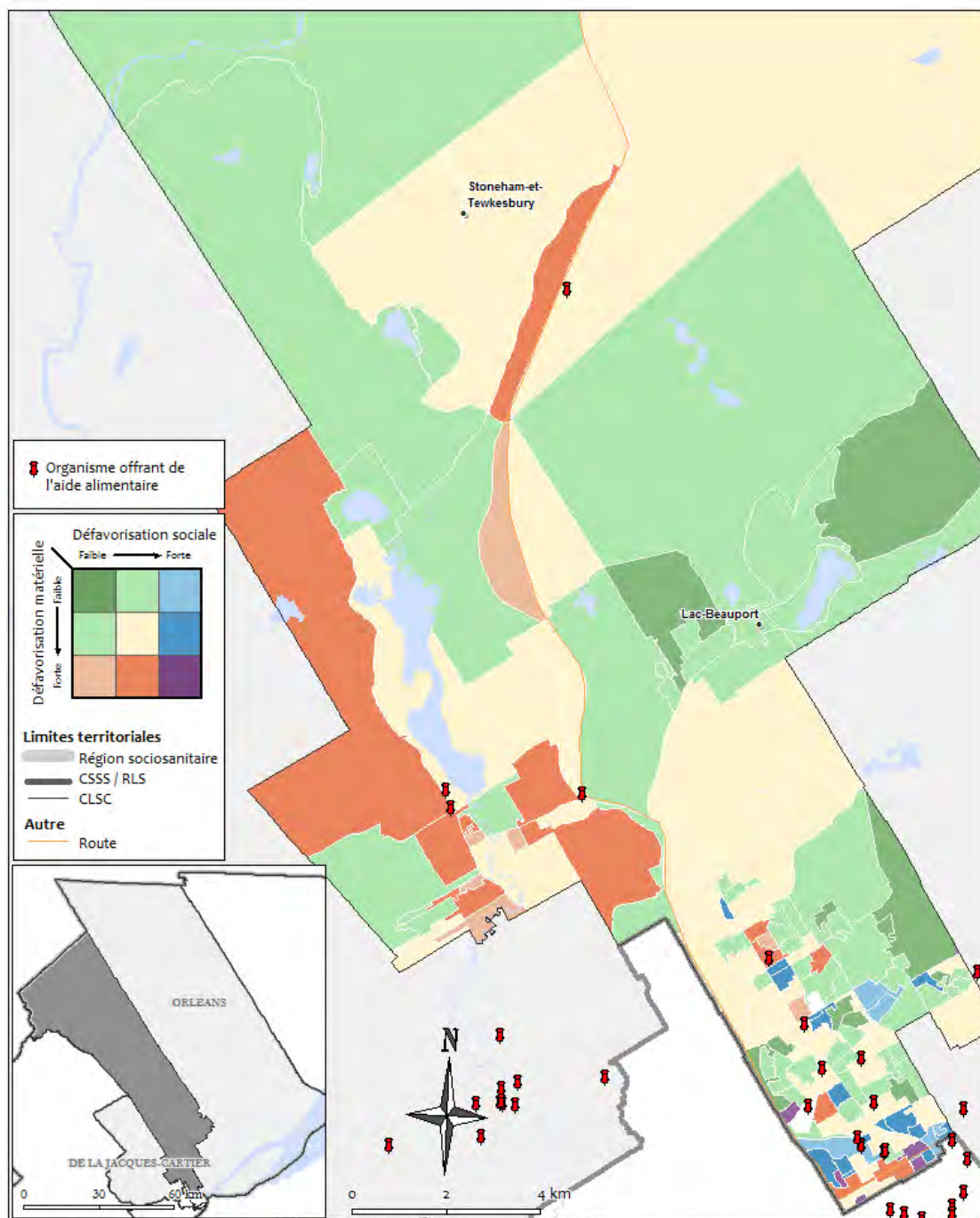
Compilation effectuée par INSPQ,

Portrait du réseau d'aide alimentaire de la C-N

Carte 3
Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006 - CSSS de Québec-Nord, secteur Orléans



Carte 4
Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de
défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006
CSSS de Québec-Nord, secteur La Source



Carte de défavorisation:

Guillaume Fontaine

Service de la gestion intégrée de l'information

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Juin 2012

Localisation des organismes:

Philippe Guay

Équipe Pauvreté, Développement social et des communautés

Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale

Octobre 2012

Sources : Fichiers cartographiques, MSSS et MRNF

Statistique Canada, recensement de 2006

Compilation effectuée par INSPQ,

Portrait du réseau d'aide alimentaire de la C-N

3.4.3 Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

Le portrait de la localisation des organismes offrant de l'aide alimentaire semble plutôt avantageux pour plusieurs secteurs du CSSS de la Vieille-Capitale (carte 5). Nous constatons une concentration géographique des organismes sur le territoire du CLSC de Basse-Ville – Limoilou – Vanier (66 sur les 217 que l'on retrouve dans la région), qui coïncide avec la présence de forte défavorisation dans ce secteur. Cependant, bien que nous observions une concentration dans ces quartiers, d'autres zones comptent aussi plusieurs organismes offrant des services d'aide alimentaire.

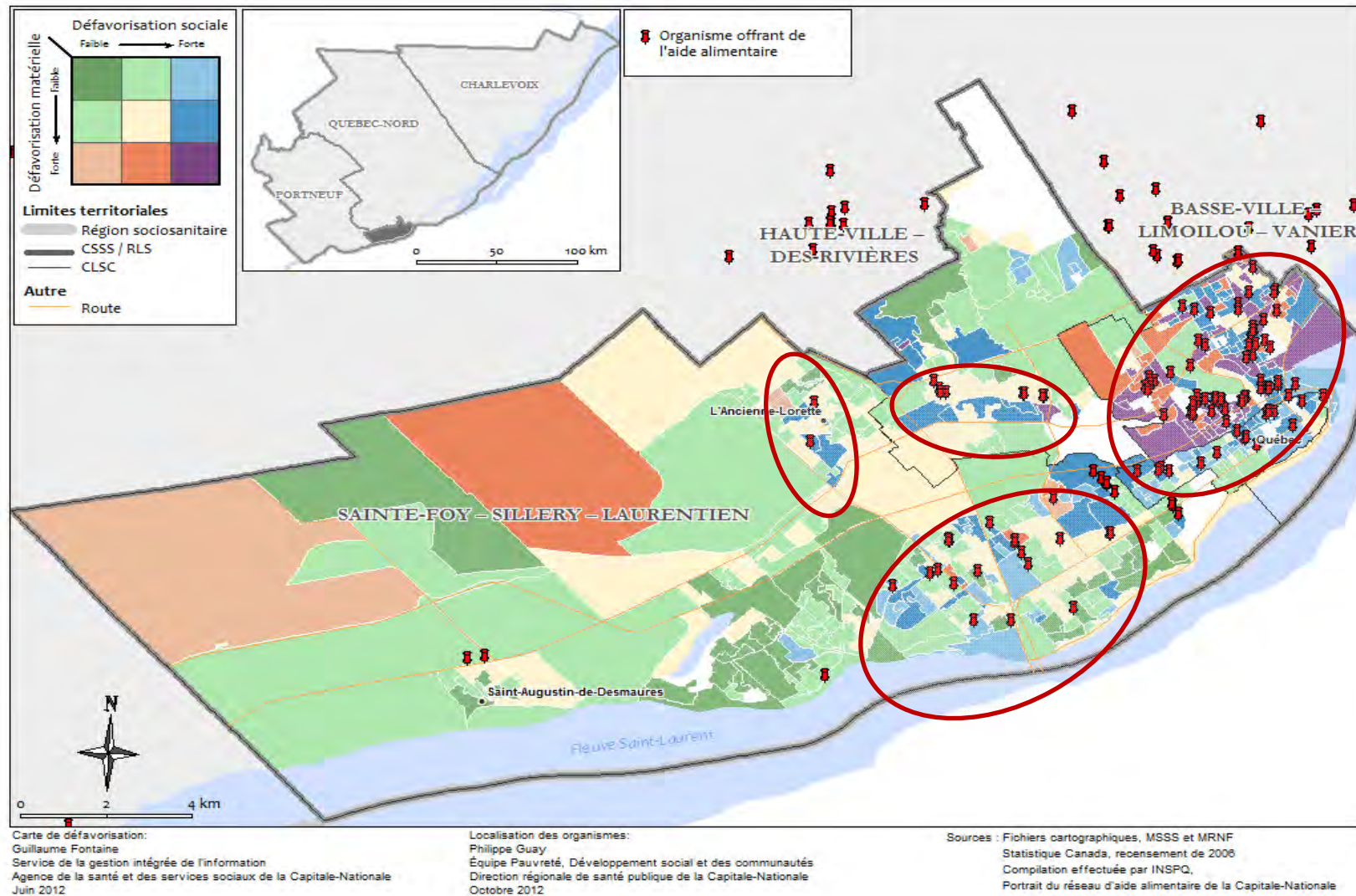
La Haute-Ville regroupe 20 organismes offrant de l'aide alimentaire. Pour leur part, les quartiers de l'ancienne municipalité de Sainte-Foy comptent 24 organismes communautaires et caritatifs offrant de l'aide alimentaire⁸. Dans ces quartiers, les organismes se concentrent près des aires de diffusion présentant une forte défavorisation matérielle ou sociale dont plusieurs sont situées près des autoroutes Duplessis et Henri-IV.

Les cas du quartier Duberger – Les Saules et de la ville de L'Ancienne-Lorette se démarquent. En effet, ces secteurs ont vu la défavorisation progresser au cours des dernières années (CSSS de la Vieille-Capitale, 2011). Or, bien que l'on y recense des organismes offrant de l'aide alimentaire, ceux-ci sont relativement peu nombreux.

Les quartiers de Neufchâtel-Est – Lebourgneuf, de Cap-Rouge et de l'Aéroport ainsi que la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures comptent peu d'organismes d'aide alimentaire. Il est vrai, cependant, que les aires de diffusion présentant une forte défavorisation matérielle ou sociale sont plutôt rares dans ces secteurs et celles qui s'y trouvent sont peu peuplées.

⁸ Il s'agit des quartiers Saint-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy, Plateau et Cité-Universitaire. Dans ces quartiers, on observe une forte présence de conférences de la SSVPO, plus particulièrement dans les quartiers Saint-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy et Plateau, où celles-ci représentent près de la moitié (6/13) des organismes offrant de l'aide alimentaire.

Carte 5
Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006 - CSSS de la Vieille-Capitale

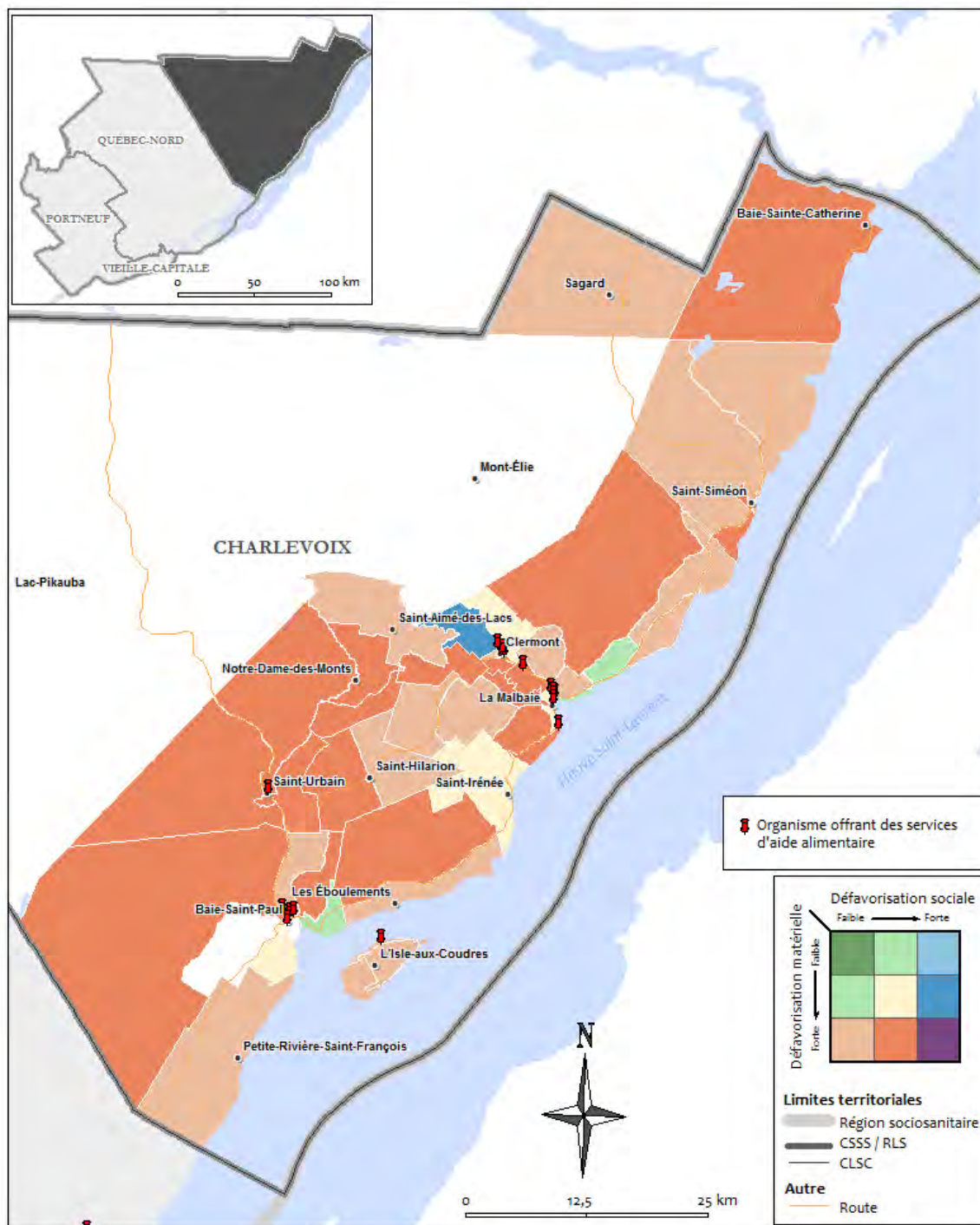


3.4.4 Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix

Selon les données que nous avons recueillies, le CSSS de Charlevoix compte 16 organismes offrant de l'aide alimentaire sur son territoire et la vaste majorité de ces organismes est localisée dans les municipalités les plus peuplées, soit Baie-Saint-Paul, Clermont et La Malbaie (carte 6). Parmi les municipalités moins peuplées, seuls Saint-Urbain et L'Isle-aux-Coudres comptent des organismes offrant des services d'aide alimentaire.

Plusieurs municipalités de Charlevoix sont donc dépourvues d'organismes offrant des services d'aide alimentaire, et ce, malgré le fait que certaines d'entre elles se caractérisent par la présence de vastes zones de forte défavorisation (pour la MRC de Charlevoix-Est : Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimée-des-Lacs, Saint-Siméon, Sagard et Baie-Sainte-Catherine; et pour la MRC de Charlevoix : Saint-Hilarion et Les Éboulements).

Carte 6
Organismes offrant de l'aide alimentaire et indice régional de défavorisation matérielle et sociale par aire de diffusion 2006
CSSS de Charlevoix



Guillaume Fontaine
Service de la gestion intégrée de l'information
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Juin 2012

Sources : Fichiers cartographiques, MSSS et MRNF
Statistique Canada, recensement de 2006
Compilation effectuée par INSPQ

Conclusion

Le premier objectif de ce portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale était de répertorier et de décrire ce réseau. Cette étude a permis de constater qu'avec ses 282 organisations, le réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale est vaste et diversifié, à l'image de ce qu'il était en 2002-2003. Ce réseau comprend 217 organismes, 5 CSSS incluant les Services communautaires de langue anglaise Jeffery Hale, 56 écoles primaires et secondaires et 4 établissements d'enseignement postsecondaire. Les services d'aide alimentaire de ces organisations permettent de soutenir près de 36 500 personnes par mois. Les organismes faisant partie du réseau d'aide alimentaire en constituent le cœur, puisqu'ils rejoignent approximativement 80 % des personnes obtenant une aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale.

Certaines tendances peuvent être observées depuis la publication du premier portrait du réseau d'aide alimentaire en 2002-2003. Par exemple, le nombre de personnes aidées a évolué passant d'une estimation de 30 000 en 2002-2003 à environ 36 500 en 2009-2010. Quant à lui, le nombre d'organismes communautaires et caritatifs est resté relativement stable : il était à 205 en 2002-2003 alors qu'on en a dénombré 217 en 2009-2010. C'est donc dire que, tel que perçu par les personnes interrogées, il semble y avoir une augmentation de la demande des services d'aide alimentaire sans que le nombre d'organismes ne suivent. La pression s'avère donc de plus en plus forte sur les organismes communautaires et caritatifs pour offrir plus de services; les services d'aide alimentaire « traditionnels » seraient ceux les plus en demande.

Trois besoins très répandus chez les organismes offrant de l'aide alimentaire ont émergé de la présente étude:

- ◆ Le manque de financement pour maintenir les services d'aide alimentaire.
- ◆ Les difficultés liées à l'approvisionnement en denrées alimentaires sur le plan de la quantité, de la qualité et de la variété.
- ◆ Le faible renouvellement des bénévoles, ressources souvent essentielles au fonctionnement de plusieurs organismes communautaires et caritatifs. Par exemple, les bénévoles sont vieillissants et leur renouvellement peut s'avérer un défi important. Déjà, dans certains milieux, la valorisation du bénévolat fait partie des actions développées dans le but de consolider les services d'aide alimentaire.

Étant donné que ces problématiques touchent une grande proportion d'organismes, des réflexions devraient être portées au palier régional afin d'identifier des pistes d'action.

Le deuxième objectif du portrait était de décrire le profil des personnes utilisant les services du réseau d'aide alimentaire. Notre analyse a permis d'identifier les personnes les plus vulnérables pour lesquelles nous devrions porter une attention particulière. Notons que ces données correspondent à ce que l'on retrouve dans la littérature : près de la moitié des personnes ont moins de 17 ans; près des deux tiers ont un revenu provenant du Programme d'aide sociale, la moitié de ces personnes vivent seules et certaines ont des revenus provenant d'un emploi.

Le vieillissement global de la population aura aussi des répercussions sur le profil des clientèles du réseau d'aide alimentaire au cours des prochaines années. De plus, pour plusieurs organismes, l'augmentation du nombre de personnes ayant un problème de santé mentale et de personnes immigrantes au sein de leurs membres ou parmi les personnes ayant recours à leurs services représente un défi. Ce dernier est lié à la capacité qu'ont les organismes d'accompagner des personnes pour lesquelles une approche spécifique serait nécessaire. Plusieurs membres d'organismes s'estiment mal outillés à cet égard et souhaiteraient obtenir du soutien afin d'accompagner adéquatement ces personnes. En effet, les personnes ayant recours aux services d'aide alimentaire ont parfois des besoins autres que strictement alimentaires.

Le troisième objectif visait à produire une cartographie des organismes du réseau. L'étude de cette cartographie a permis de faire ressortir que la localisation des organismes est hétérogène, concentrée à l'intérieur des limites de la ville de Québec et couvre généralement les zones de défavorisation. Toutefois, quelques-unes de ces zones, souvent situées en milieux périurbain ou rural, ne comptent que peu d'organismes d'aide alimentaire, voire aucun dans certains cas. En milieux périurbain et rural, la diversité des services et leur nombre sont souvent faibles, à l'exception des municipalités les plus peuplées. Nous constatons aussi que l'accès aux organismes dépend fortement de la capacité de déplacement des personnes.

L'insécurité alimentaire est un phénomène complexe et les trajectoires individuelles y menant sont multiples. Certes, l'aide alimentaire peut contribuer à répondre aux besoins alimentaires (particulièrement aux besoins immédiats), mais il importe de travailler sur l'ensemble des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. L'accès au logement acceptable, au transport et à un revenu suffisant sont des besoins partagés de tous. Par conséquent, il est nécessaire d'intégrer la problématique de l'insécurité alimentaire dans le cadre plus vaste de la lutte à la pauvreté et de la réduction des inégalités sociales de santé. En ce sens, il faut continuer de valoriser la participation des organismes, des CSSS et de leurs partenaires aux concertations intersectorielles portant sur la sécurité alimentaire et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

La réalisation du *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010* contribue à l'amélioration des connaissances dans la région quant aux services d'aide alimentaire offerts aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. C'est aux réflexions soulevées par cette démarche que sont conviés les membres du CRISA, lesquels assurent le déploiement d'un plan d'action régional en sécurité alimentaire. Ce rapport est également destiné aux organisations œuvrant dans le réseau d'aide alimentaire et participant à l'une ou à l'autre des concertations locales et régionales portant sur la sécurité alimentaire ou sur la pauvreté. Également, plusieurs acteurs régionaux (décideurs, citoyens, etc.) sont invités à réfléchir non seulement sur les moyens à utiliser afin de soutenir le réseau d'aide alimentaire, mais aussi sur les actions à privilégier en vue d'assurer la sécurité alimentaire de tous.

Bibliographie

BANQUES ALIMENTAIRES CANADA. *Bilan-Faim 2010*, Toronto, 2010, 44 p.

CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Un préjugé, c'est coller une étiquette. La lutte contre la pauvreté s'arrête là où commencent nos préjugés.* 4^e document de réflexion, Québec, 2011, 46 p.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VIEILLE-CAPITALE. *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*, Québec, 2011, 286 p.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PORTNEUF. *Portrait de défavorisation matérielle et sociale du territoire du CSSS de Portneuf*, Donnacona, 2011, 81 p.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC-NORD. *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord*, Québec, 2012, 286 p.

DUQUETTE, M.-P. et coll. *Étude sur la détermination du coût du panier à provisions nutritif dans trois régions du Québec. Rapport du projet – Région de la Capitale-Nationale*, Montréal, Dispensaire Diététique de Montréal (DDM), 2011, 51 p.

GUIMOND, J. *Fermeture de l'entrepôt de Provigo : Moisson Québec Écope*, Le Soleil, 20 mai 2010. (<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201005/20/01-4282418-fermeture-de-lentrepot-de-provigo-moisson-quebec-ecope.php>)

HYPPOLITE, S.-R. *Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale*, Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012, Agence de la santé et des services sociaux, Québec, Direction régionale de santé publique, 2012, 161 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2006-2056*, Québec, 2009, 132 p.

LEPAGE, C. et C. MORROW. *Évaluation d'implantation et de pertinence du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2004-2007*, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction de santé publique, 2008, 109 p.

MILES, M. et A. HUBERMAN. *Analyse des données qualitatives*, Paris, De Boeck Université, 2003, 626 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Pour guider l'action – Portrait de santé du Québec et de ses régions – Les statistiques*, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et l'Institut de la statistique du Québec, 2011, 44 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*, mise à jour 2008, Québec, 2008, 37 p.

MORROW, C. Coût du panier à provisions nutritif dans la Capitale-Nationale, présentation réalisée dans le cadre du Colloque régional en sécurité alimentaire, Direction régionale de santé publique, 2012.

PAMPALON, R. et coll. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*, 29 (4), 2009, p. 199-213.

PAMPALON, R. et G. RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, n° 1, 2003, p. 191-208.

RACINE, S. *L'insécurité et la sécurité alimentaire. Une analyse critique*, dans Dorvil, Henri. *Problèmes sociaux – Tome III*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2007, 552 p.

ROUFFIGNAT, J. et coll. *De la sécurité alimentaire au développement social. Les effets des pratiques alternatives dans les régions du Québec*, Québec, Université Laval, 2001, 181 p.

ROY, I. *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale*, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique, 2004, 93 p.

SANTÉ CANADA. *Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Cycle 2.2, Nutrition (2004)*, Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, Direction générale des produits de santé et des aliments, 2007, 118 p.

STATISTIQUE CANADA. *L'indice des prix à la consommation*, décembre 2011, Ottawa, 2012, 69 p.

WORLD HEALTH ORGANIZATION. *Diet, nutrition and the prevention of chronic diseases*, Technical Report Series, 918, Genève, 2003, 149 p.

Annexes

Annexe 1

Questionnaire aux organismes en vue d'actualiser le portrait des services d'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale (03)

Par la Direction régionale de santé publique

**Dans le cadre du *Programme de subventions en santé publique pour projets d'étude et d'évaluation* –
Édition juin 2010**

DATE : _____

CODE : _____

Nom de l'organisme :

Nom du répondant :

Titre/fonction :

Numéro de téléphone de l'organisme :

Code postal :

Catégorie d'organisme :
1. caritatif
2. communautaire
3. économie sociale
4. institutionnel
5. autre

Territoire de CLSC :
1. Basse-Ville-Limoilou-Vanier
2. Haute-Ville-Des-Rivières
3. Charlevoix
4. Haute-Saint-Charles (de la Jacques-Cartier)
5. La Source
6. Sainte-Foy-Sillery-Laurentien (des Hautes-Marées)
7. Orléans (Beauport-Beauport-Ile d'Orléans)
8. Portneuf

QA- Est-ce que votre organisme offre des services d'aide alimentaire (même si ce n'est que de façon occasionnelle)?

1. non : *l'entrevue se termine ici*
2. oui : *on passe à la lecture du formulaire de consentement pour la participation*
3. oui, mais refuse de répondre aux autres questions du questionnaire: *l'entrevue se termine ici*
4. refuse de répondre au questionnaire: *l'entrevue se termine ici*

Avant de débiter, j'aurais besoin d'avoir votre consentement verbal quant à votre participation à l'étude.

– LECTURE DU FORMULAIRE DE CONSENTEMENT –

_____ cocher pour indiquer que la personne a donné son consentement verbal

Si oui, on passe à la question B.

Si non, *l'entrevue de termine ici.*

QB- Pourriez-vous nous indiquer quel est votre **principal** secteur d'intervention :

1. aide alimentaire
2. aide aux personnes et aux familles vivant en situation de pauvreté

3. santé mentale
4. aide aux personnes âgées
5. soutien à domicile
6. femmes en général
7. hommes en général
8. jeunes mères
9. familles monoparentales ou recomposées
10. enfance ou adolescence
11. jeunes adultes/insertion ou exclusion
12. itinérance
13. aide aux immigrants
14. déficience intellectuelle
15. aide aux personnes malades et à leur famille
16. alcoolisme, toxicomanie, jeu compulsif
17. aide à l'insertion sociale ou professionnelle
18. vie communautaire/soutien à la communauté
19. autre (préciser) : _____
20. Maintenant, nous débutons le questionnaire proprement dit qui se divise en quatre sections. Dans la première section, nous allons aborder l'ensemble des activités d'aide alimentaire que vous offrez ; dans la deuxième, nous allons traiter des activités d'aide alimentaire séparément ; ensuite, il y aura des questions d'ordre général; et finalement, la dernière section abordera quelques sujets variés.

Pendant l'entretien, si vous ne comprenez pas certaines questions ou si vous avez besoin de précisions, soyez à l'aise de demander des éclaircissements. Je me ferai un plaisir de vous répondre. Je tiens à préciser qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Nous essayons simplement de faire un portrait fidèle du réseau d'aide alimentaire de la Capitale-Nationale. Je vous remercie à l'avance pour le temps que vous me consacrez.

Nous commençons donc par la première section : l'ensemble des activités d'aide alimentaire que vous offrez.

1^{re} SECTION – Les activités offertes

Q1.- J'aimerais connaître toutes les activités d'aide alimentaire que vous offrez? *Après les avoir laissés répondre, en nommer quelques-unes pour s'assurer qu'ils n'en ont pas oubliées.*

Q1 : Type d'activités
1. banque alimentaire
2. distribution alimentaire (sacs de nourriture)
3. dépannage d'urgence – sac de nourriture
4. dépannage d'urgence – bon d'achat
5. dépannage d'urgence – aide financière
6. soupe populaire
7. popote roulante
8. panier de Noël
9. déjeuner (enfants hors école, adultes, etc.)
10. collation (enfants hors école, adultes, etc.)
11. repas/collation pour enfants d'âge scolaire
12. repas/collation pour enfants au terrain de jeu (été)
13. restaurant populaire et cantine payante
14. cantine/casse-croûte
15. repas en hébergement communautaire
16. repas communautaire
17. souper-conférence
18. point de distribution de La Baratte

19. cuisine collective ou créative
20. épicerie communautaire
21. groupe d'achats
22. jardin communautaire
23. jardin collectif
24. cours de cuisine/ateliers/éducation
25. autre (préciser) :

Donc, pour résumer, vous offrez () types d'activités alimentaires *différentes* aux personnes qui fréquentent votre organisme (la ou les répéter). Pour les prochaines questions, nous allons parler de l'activité ou *de chaque activité une après l'autre*.

2^e SECTION – Les activités prises séparément

Chacune des activités : [voir l'Annexe pour la codification des réponses]

Q2. Maintenant, j'aimerais connaître la fréquence (combien de fois) et depuis combien d'années offrez-vous (*nommer l'activité (ex. : la distribution alimentaire)*)?

Q3. Y a-t-il eu une raison ou une situation particulière qui a motivé la mise en place de cette activité? Si oui, quelle est-elle?

Q4. Est-ce que vous demandez aux personnes qui viennent à (*nommer l'activité*) de contribuer monétairement (et combien leur demandez-vous) ou encore de s'impliquer personnellement, c'est-à-dire de faire quelque chose en échange de l'activité offerte (et qu'est-ce que vous leur demandez de faire)?

Q5. Y a-t-il des périodes ou des moments dans l'année où vous n'offrez pas (*nommer l'activité*)? Si oui, quelles sont ces périodes et pourquoi?

Q6. Présentement, avez-vous une liste d'attente? Et si oui, elle compte combien de personnes environ?

Q7. Recevez-vous des demandes pour offrir cette activité en dehors des heures ou jours habituels? Précisez.

Q8. À qui s'adresse cette activité, qui y participe? *Autrement dit, cette activité s'adresse-t-elle à un certain genre de personnes ou de groupe de personnes en particulier et si oui, quel est-il ? Je vous énoncerai une liste parmi lesquels vous pourrez identifier le groupe cible. Si le groupe que vous cherchez à rejoindre ne s'y retrouve pas, vous pourrez l'ajouter à la fin.*

Q9a. Pouvez-vous me décrire, à l'aide de vos statistiques ou au meilleur de vos connaissances, qui sont les personnes que vous aidez (âge, genre, types de revenu, types de ménage)? *Veuillez répondre aux sous-questions suivantes : (voir indicateurs à demander sur le formulaire de réponse)*

Groupes d'âge (%)		Genre (%)		Type de revenu (%)		Type de ménage (%)	
0-17 ans		Femmes		Aide sociale		Personnes seules	
18-30 ans		Hommes		Travail		Couples sans enfant	
31-45 ans				Chômage		Couples avec enfants()	
46-60 ans				Sans revenu		Familles monoparentales	
61 ans et plus				Autre revenu			

Q9b. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de travailleurs ayant recours à vos services d'aide alimentaire?

Q9c. Est-ce que des immigrants font partie des usagers de vos services d'aide alimentaire?

Si oui, quelle est la proportion des immigrants dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire?

Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion d'immigrants ayant recours à vos services d'aide alimentaire?

Q9d. Est-ce que des personnes souffrant de problèmes de santé mentale fréquentent vos services d'aide alimentaire?

Si oui, quelle est la proportion de ces personnes dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire?

Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de personnes souffrant de problèmes de santé mentale ayant recours à vos services d'aide alimentaire?

Q10. Combien de personnes différentes avez-vous aidées chaque mois en 2009-2010 grâce à cette activité? (si *nomme X familles* : combien de personnes représentent ces X familles?)

Q11. Avez-vous perçu, dans les dernières années, une variation du nombre d'utilisateurs (ou de demandes) pour cette activité? Si oui, dans quel sens (augmentation ou diminution)?

Q12. Selon la liste qui suit, quels sont les principaux types d'aliments que vous donnez, en commençant par le plus fréquent ?

Fruits et légumes		Conserves/denrées sèches	
Viande/volaille/poisson/œufs		Produits laitiers	
Pain/pâtisseries		Autres (préciser)	

Q13. D'où proviennent vos aliments ?

Q14. De façon spécifique, avez-vous des problèmes d'approvisionnement en aliments périssables ou en aliments non périssables ? Si oui, quels sont ces problèmes ? Et que faites-vous quand ça arrive ?

Q15. Comme organisme, avez-vous des besoins particuliers concernant cette activité ? Et si oui, quels sont ces besoins ?

Q16. Est-ce que les gens qui viennent à cette activité doivent faire la preuve qu'ils sont dans le besoin ? Si oui, de quelle façon peuvent-ils le faire (documents, etc.)?

Q17. Est-ce que vous limitez l'activité aux personnes qui habitent près de votre organisme ?

Nous voilà rendus à la section avec des questions d'ordre plus général.

3^e SECTION –Questions d'ordre général

Q18. En 2009-2010, combien de personnes différentes, au total (c'est-à-dire toutes les activités ensemble), avez-vous aidées ? (si *nomme X familles* : combien de personnes représentent ces X familles ?)

Q19. Quelle proportion de l'ensemble des personnes rejointes par votre organisme a recours à vos ressources d'aide alimentaire ?

Q20. Quelles sont les deux (2) difficultés les plus importantes vécues par les personnes que vous aidez qui les empêchent d'acheter leurs aliments?

1. Il n'y a pas de détaillants alimentaires dans leur secteur (surtout pour grandes surfaces et fruiteries)
2. Il n'y a pas d'accès à pied ou en transport en commun aux détaillants ou aux organismes communautaires
3. La personne ne possède pas d'auto
4. Il n'y a pas de services de livraison dans le secteur ou les coûts associés sont trop élevés
5. Les aliments sont trop chers
6. Le revenu des personnes est trop faible
7. Le logement est trop cher, laissant peu d'argent pour la nourriture
8. Autre (préciser) : _____

Q21a. Participez-vous à une table de concertation concernant l'aide alimentaire ou la pauvreté ou le développement de votre communauté ? *Si non, passez à la question 23.*

1. oui
2. non

Q21b.- Si oui, quel est l'objet de cette concertation (de quelle table s'agit-il) ? Qui l'anime (*lorsqu'on ne le sait pas*) ? Quelles sont vos attentes face à cette table de concertation ?

Q21b. Table de concertation	Q21bb. Qui l'anime	Q21bbb. Les attentes
1. _____	_____	_____
2. _____	_____	_____
3. _____	_____	_____

Nous abordons finalement la dernière section du questionnaire qui porte sur différents sujets.

4^e SECTION – Autres sujets

Q23. Dans le but d'essayer de rejoindre le plus grand nombre possible d'organismes, pouvez-vous me nommer d'autres ressources sur votre territoire qui offrent des services d'aide alimentaire, même si c'est occasionnel ou pas dans leur mission de base. (Faire la saisie dans un autre fichier)

Q24. Connaissez-vous le site Internet Vivresansfaim.com ?

1. oui
2. non

Q25. Avant de terminer l'entretien, avez-vous quelque chose d'autre à ajouter?

Je termine en vous remerciant encore une fois pour le temps que vous m'avez accordé.

Mention 0 (zéro) quand il y a absence de réponse.

Mention «NSP» lorsque la question ne s'applique pas à l'organisme.

Annexe 2

Formulaire de consentement – entrevue téléphonique

Projet : « Mieux connaître pour mieux intervenir : actualisation du portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale »

La présente étude vise à mettre à jour le portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale réalisé une première fois en 2001. La mise à jour permettra d'observer l'évolution du réseau d'aide alimentaire entre 2001 et 2010.

Votre participation implique que vous répondiez à des questions qui porteront sur les activités d'aide alimentaire que vous offrez, comme leur fréquence, l'horaire des activités, les denrées distribuées, etc., et des questions d'ordre général comme le nombre de personnes aidées, les difficultés rencontrées.

L'entrevue peut durer entre 20 et 45 minutes selon le nombre d'activités d'aide alimentaire que vous offrez.

Vos réponses demeureront confidentielles et votre nom sera remplacé par un code afin de préserver l'anonymat. Les informations recueillies seront conservées dans une base de données sécurisée et nous les garderons pendant cinq ans après la production du rapport final, pour ensuite être détruites.

Votre participation est libre et volontaire. Notez que vous pouvez vous retirer de l'étude à tout moment, sur simple avis verbal, sans avoir à fournir d'explication ni à subir de préjudice.

Pour toute plainte ou critique à propos de cette étude, vous pouvez contacter M. Michel Beauchemin au 418 666-7000, poste 297. Je peux répéter si vous voulez prendre en note les noms et numéros de téléphone.

Avez-vous des questions?

Maintenant, acceptez-vous de répondre, aux meilleurs de vos connaissances, aux questions qui suivent.

Non _____

Oui _____

Nom du participant ou de la participante : _____

Signature de l'intervieweur : _____ Date : _____

Annexe 3

Questionnaire général –
Conférences Saint-Vincent de Paul

1. Pouvez-vous me décrire, à l'aide de vos statistiques, qui sont les personnes que vous aidez (âge, genre, revenu, etc.) ? Veuillez répondre aux sous-questions suivantes :

Pourcentage d'usagers par groupe d'âge		Pourcentage des usagers par genre	
0-17 ans	_____ %	Hommes	_____ %
18-30 ans	_____ %	Femmes	_____ %
31-45 ans	_____ %		
46-60 ans	_____ %		
61 ans et plus	_____ %		

Pourcentage d'usagers par type de revenu		Pourcentage des usagers par type de ménage	
Aide sociale	_____ %	Personne seule	_____ %
Travail	_____ %	Monoparentale	_____ %
Chômage	_____ %	Couple avec enfants	_____ %
Sans revenu	_____ %	Couple sans enfants	_____ %
Autre revenu (ex. : CSST)	_____ %		

- | | | |
|---|--------------------------------------|--|
| 2. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de travailleurs ayant recours à vos services d'aide alimentaire? | AUGMENTATION
DIMINUTION
STABLE | ☐
☐
☐ |
| 3. Est-ce que des immigrants font partie des usagers de vos services d'aide alimentaire? | OUI
NON | ☐
☐ |
| 4. Si oui, quelle est la proportion des immigrants dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire? | _____ | |
| 5. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion d'immigrants ayant recours à vos services d'aide alimentaire? | AUGMENTATION
DIMINUTION
STABLE | ☐
☐
☐ |
| 6. Est-ce que des personnes souffrant de problèmes de santé mentale fréquentent vos services d'aide alimentaire? | OUI
NON | ☐
☐ |

7. Si oui, quelle est la proportion de ces personnes dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire?

8. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de personnes souffrant de problèmes de santé mentale ayant recours à vos services d'aide alimentaire?

AUGMENTATION ☐
DIMINUTION ☐
STABLE ☐

9. Avez-vous perçu, dans les dernières années, une variation du nombre d'utilisateurs (ou de demandes) pour vos services d'aide alimentaire?

AUGMENTATION ☐
DIMINUTION ☐
STABLE ☐

10. Est-ce que les personnes qui ont recours aux services d'aide alimentaire doivent faire la preuve qu'ils sont dans le besoin?

OUI ☐
NON ☐

11. Si oui, de quelle façon peuvent-ils le faire (documents, etc.)?

Chèque d'aide sociale ☐

Chèque de chômage ☐

Chèque de paie ☐

Bail - prix du loyer ☐

Autre (préciser) : _____

12. Est-ce que vous limitez vos services d'aide alimentaire aux personnes qui habitent près des conférences?

OUI ☐
NON ☐

Autres commentaires :

Fiche par conférence

Nom de la conférence		
Adresse	Municipalité	Code postal

1. Quels sont les types de services d'aide alimentaire offerts par cette conférence et leur fréquence?

Types de services d'aide alimentaire	Fréquence	Nombre de personnes différentes aidées ⁹ pendant l'année
Distribution de colis ☐	Au besoin ☐ Une fois/mois ☐ Une fois/semaine ☐ Une fois/année ☐ Autre fréquence (spécifier) : _____	
Dépannage alimentaire (d'urgence) ☐	Au besoin ☐ Une fois/mois ☐ Une fois/semaine ☐ Une fois/année ☐ Autre fréquence (spécifier) : _____	
Distribution de bons d'achat ☐	Au besoin ☐ Une fois/mois ☐ Une fois/semaine ☐ Une fois/année ☐ Autre fréquence (spécifier) : _____	
Paniers de Noël ☐	Au besoin ☐ Une fois/mois ☐ Une fois/semaine ☐ Une fois/année ☐ Autre fréquence (spécifier) : _____	
Autre (spécifier) : ☐ _____	Au besoin ☐ Une fois/mois ☐ Une fois/semaine ☐ Une fois/année ☐ Autre fréquence (spécifier) : _____	

2. Y a-t-il des périodes ou des moments dans l'année où la conférence n'offre pas de services d'aide alimentaire?

OUI ☐
NON ☐

⁹ Comprenant tous les membres de la famille.

3. Si oui, quelles sont ces périodes? Quelle est la durée de ces interruptions?

Période de l'interruption		Durée de l'interruption
Pendant l'été	☐	_____
Pendant les Fêtes	☐	_____
Autre (spécifier) : _____	☐	_____

4. D'où proviennent vos aliments?

Moisson Québec	☐	Dons de maraîchers	☐
Achats	☐	Dons privés	☐
Dons des commerçants à proximité	☐	Autre	☐

5. Nombre de personnes différentes aidées par mois (comprenant tous les membres du ménage), tous services confondus.

6. Quel est le nombre total de personnes différentes aidées en 2009 (comprenant tous les membres du ménage).

Annexe 4

Programme des services généraux et de la santé publique

Centre de santé et de services sociaux	Point de service	
Adresse	Municipalité	Code postal

1. Quels sont les types de services d'aide alimentaire directs offerts dans votre point de service et leur fréquence? Les services directs incluent les services offerts directement aux individus, au cours desquels ils peuvent se procurer de la nourriture gratuitement ou à peu de frais, ou peuvent bénéficier d'une aide financière (en argent ou en bons d'achat). À titre d'exemple, toutes les formes de dépannage d'urgence (bons d'achat, argent, nourriture) et les cuisines collectives animées par le point de service en font partie.

Types de services d'aide alimentaire	Clientèles	Total des personnes différentes aidées ¹⁰ pendant l'année 2009-2010
_____	_____	_____
_____	Autre : _____	_____
_____	_____	_____
_____	Autre : _____	_____
_____	_____	_____
_____	Autre : _____	_____
_____	_____	_____
_____	Autre : _____	_____

¹⁰ Comprenant tous les membres de la famille.

2. En référence au tableau que vous venez de remplir, veuillez indiquer le nombre total de personnes différentes aidées pendant l'année 2009-2010, tous services directs confondus. *(Attention! Dans la mesure du possible, ne calculez qu'une seule fois les personnes utilisant plus d'un service.)* _____

3. À partir de vos données, veuillez indiquer le nombre de personnes différentes aidées en moyenne par mois pendant l'année 2009-2010, tous services directs confondus. *(Attention! Certaines personnes peuvent avoir recours à vos services plusieurs fois pendant l'année. Si vous divisez par 12 le nombre total de personnes aidées pendant l'année 2009-2010, vous risquez de sous-évaluer le nombre moyen de personnes aidé par mois)* _____

4. Avez-vous perçu, dans les dernières années, une variation du nombre d'utilisateurs (ou de demandes) pour vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION	☐
DIMINUTION	☐
STABLE	☐

5. Est-ce que des travailleurs font partie des usagers de vos services d'aide alimentaire directs?

OUI	☐
NON	☐

6. Si oui, quelle est la proportion de travailleurs dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____

7. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de travailleurs ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION	☐
DIMINUTION	☐
STABLE	☐

8. Est-ce que des immigrants font partie des usagers de vos services d'aide alimentaire directs?

OUI	☐
NON	☐

9. Si oui, quelle est la proportion des immigrants dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____

10. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion d'immigrants ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION	☐
DIMINUTION	☐
STABLE	☐

11. Est-ce que des personnes souffrant de problèmes de santé mentale fréquentent vos services d'aide alimentaire directs?

OUI	☐
NON	☐

12. Si oui, quelle est la proportion de ces personnes dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____

13. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de personnes souffrant de problèmes de santé mentale ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION	☐
DIMINUTION	☐
STABLE	☐

14. Est-ce que les personnes qui ont recours aux services d'aide alimentaire directs doivent faire la preuve qu'ils sont dans le besoin? OUI ☐
NON ☐

15. Si oui, de quelle façon peuvent-ils le faire (documents, etc.)?

Chèque d'aide sociale ☐ Chèque d'assurance-emploi ☐
Chèque de paie ☐ Bail - prix du loyer ☐
Autre (préciser) : _____

16. Quelles sont les deux difficultés les plus importantes vécues par les personnes que vous aidez qui les empêchent d'acheter leurs aliments?

Autre : _____

17. Quels sont les types de services de soutien à l'aide alimentaire offerts par votre établissement? Ces services comprennent notamment l'accompagnement professionnel de ressources du milieu (projets en sécurité alimentaire, organismes communautaires, etc.), l'évaluation des besoins nutritionnels ou le fait de référer des individus aux ressources qui peuvent leur venir en aide.

Types de services de soutien à l'aide alimentaire	Clientèles
_____ _____	_____ _____ Autre :
_____ _____	_____ _____ Autre :
_____ _____	_____ _____ Autre :
_____ _____	_____ _____ Autre : _____

Autres commentaires :

Programmes Famille – Enfance – Jeunesse et Santé mentale

Centre de santé et de services sociaux	Point de service	
Adresse	Municipalité	Code postal

1. Quels sont les types de services d'aide alimentaire directs offerts dans votre point de service et leur fréquence? Les services directs incluent les services offerts directement aux individus, au cours desquels ils peuvent se procurer de la nourriture gratuitement ou à peu de frais, ou peuvent bénéficier d'une aide financière (en argent ou en bons d'achat). À titre d'exemple, toutes les formes de dépannage d'urgence (bons d'achat, argent, nourriture), le programme OLO et les cuisines collectives animées par le point de service en font partie.

Types de services d'aide alimentaire	Clientèles	Total des personnes différentes aidées ¹¹ pendant l'année 2009-2010
_____	_____	_____
_____	_____	_____
	Autre : _____	
_____	_____	_____
_____	_____	_____
	Autre : _____	
_____	_____	_____
_____	_____	_____
	Autre : _____	

¹¹ Comprenant tous les membres de la famille.

2. En référence au tableau que vous venez de remplir, veuillez indiquer le nombre total de personnes différentes aidées pendant l'année 2009-2010, tous services directs confondus. (Attention! Dans la mesure du possible, ne calculez qu'une seule fois les personnes utilisant plus d'un service.) _____

3. À partir de vos données, veuillez indiquer le nombre de personnes différentes aidées en moyenne par mois pendant l'année 2009-2010, tous services directs confondus. (Attention! Certaines personnes peuvent avoir recours à vos services plusieurs fois pendant l'année. Si vous divisez par 12 le nombre total de personnes aidées pendant l'année 2009-2010, vous risquez de sous-évaluer le nombre moyen de personnes aidé par mois) _____

4. Avez-vous perçu, dans les dernières années, une variation du nombre d'utilisateurs (ou de demandes) pour vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION	☐
DIMINUTION	☐
STABLE	☐

5. Est-ce que des travailleurs font partie des usagers de vos services d'aide alimentaire directs?

OUI	☐
NON	☐

6. Si oui, quelle est la proportion de travailleurs dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____

7. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de travailleurs ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION	☐
DIMINUTION	☐
STABLE	☐

8. Est-ce que des immigrants font partie des usagers de vos services d'aide alimentaire directs?

OUI	☐
NON	☐

9. Si oui, quelle est la proportion des immigrants dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____

10. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion d'immigrants ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION	☐
DIMINUTION	☐
STABLE	☐

11. Est-ce que des personnes souffrant de problèmes de santé mentale fréquentent vos services d'aide alimentaire directs?

OUI	☐
NON	☐

12. Si oui, quelle est la proportion de ces personnes dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____

13. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de personnes souffrant de problèmes de santé mentale ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION	☐
DIMINUTION	☐
STABLE	☐

14. Est-ce que les personnes qui ont recours aux services d'aide alimentaire directs doivent faire la preuve qu'ils sont dans le besoin? OUI ☐
NON ☐

15. Si oui, de quelle façon peuvent-ils le faire (documents, etc.)?

Chèque d'aide sociale ☐ Chèque d'assurance-emploi ☐
Chèque de paie ☐ Bail - prix du loyer ☐
Autre (préciser) : _____

16. Quelles sont les deux difficultés les plus importantes vécues par les personnes que vous aidez qui les empêchent d'acheter leurs aliments?

Autre : _____

17. Quels sont les types de services de soutien à l'aide alimentaire offerts par votre établissement? Ces services comprennent notamment l'accompagnement professionnel de ressources du milieu (projets en sécurité alimentaire, organismes communautaires, etc.), l'animation d'ateliers de cuisine (cuisine économique, purées de bébés, etc.) ou le fait de référer des individus aux ressources qui peuvent leur venir en aide.

Types de services de soutien à l'aide alimentaire	Clientèles
_____ _____	_____ _____ Autre :
_____ _____	_____ _____ Autre :
_____ _____	_____ _____ Autre :
_____ _____	_____ _____ Autre : _____

Autres commentaires :

Programme de soutien à domicile

Centre de santé et de services sociaux	Point de service	
Adresse	Municipalité	Code postal

1. Quels sont les types de services d'aide alimentaire directs offerts dans votre point de service et leur fréquence? Les services directs incluent les services offerts directement aux individus, au cours desquels ils peuvent se procurer de la nourriture gratuitement ou à peu de frais, ou peuvent bénéficier d'une aide financière (en argent ou en bons d'achat). À titre d'exemple, toutes les formes de dépannage d'urgence (bons d'achat, argent, nourriture) en font partie.

Types de services d'aide alimentaire	Clientèles	Total des personnes différentes aidées ¹² pendant l'année 2009-2010
_____	_____	_____
_____	_____	_____
	Autre : _____	
_____	_____	_____
_____	_____	_____
	Autre : _____	
_____	_____	_____
_____	Personnes en soins palliatifs	_____
	Autre : _____	

2. En référence au tableau que vous venez de remplir, veuillez indiquer le nombre total de personnes différentes aidées pendant l'année 2009-2010, tous services directs confondus. (Attention! Dans la mesure du possible, ne calculez qu'une seule fois les personnes utilisant plus d'un service.) _____

¹² Comprenant tous les membres de la famille.

3. À partir de vos données, veuillez indiquer le nombre de personnes différentes aidées en moyenne par mois pendant l'année 2009-2010, tous services directs confondus. (*Attention! Certaines personnes peuvent avoir recours à vos services plusieurs fois pendant l'année. Si vous divisez par 12 le nombre total de personnes aidées pendant l'année 2009-2010, vous risquez de sous-évaluer le nombre moyen de personnes aidé par mois*) _____
4. Avez-vous perçu, dans les dernières années, une variation du nombre d'utilisateurs (ou de demandes) pour vos services d'aide alimentaire directs?
- AUGMENTATION ☐
- DIMINUTION ☐
- STABLE ☐
5. Est-ce que des travailleurs font partie des usagers de vos services d'aide alimentaire directs? OUI ☐
NON ☐
6. Si oui, quelle est la proportion de travailleurs dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____
- AUGMENTATION ☐
- DIMINUTION ☐
- STABLE ☐
7. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de travailleurs ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs? ☐
8. Est-ce que des immigrants font partie des usagers de vos services d'aide alimentaire directs? OUI ☐
NON ☐
9. Si oui, quelle est la proportion des immigrants dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____
- AUGMENTATION ☐
- DIMINUTION ☐
- STABLE ☐
10. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion d'immigrants ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs? ☐

11. Est-ce que des personnes souffrant de problèmes de santé mentale fréquentent vos services d'aide alimentaire directs? OUI ☐
NON ☐

12. Si oui, quelle est la proportion de ces personnes dans le nombre total d'usagers de vos services d'aide alimentaire directs? _____

AUGMENTATION

13. Au cours des dernières années, avez-vous perçu une variation au niveau de la proportion de personnes souffrant de problèmes de santé mentale ayant recours à vos services d'aide alimentaire directs? ☐
DIMINUTION

☐
STABLE

14. Est-ce que les personnes qui ont recours aux services d'aide alimentaire directs doivent faire la preuve qu'ils sont dans le besoin? OUI ☐
NON ☐

15. Si oui, de quelle façon peuvent-ils le faire (documents, etc.)?

Chèque d'aide sociale ☐ Chèque d'assurance-emploi ☐

Chèque de paie ☐ Bail - prix du loyer ☐

Autre (préciser) : _____

16. Quelles sont les deux difficultés les plus importantes vécues par les personnes que vous aidez qui les empêchent d'acheter leurs aliments?

Autre : _____

17. Quels sont les types de services de soutien à l'aide alimentaire offerts par votre établissement? Ces services comprennent notamment l'aide à la préparation de repas à domicile, l'évaluation de besoins nutritionnels ou le fait de référer des individus aux ressources qui peuvent leur venir en aide.

Types de services de soutien à l'aide alimentaire	Clientèles
	Autre :
	Autre :
	Autre :
	Autre : _____

Autres commentaires :

Annexe 5 (Écoles)

École primaire

Nom de l'école	Commission scolaire	Nombre d'élèves
Nom du répondant	Titre / Fonction	
Adresse	Municipalité	Code postal

1. Votre école offre-t-elle des services d'aide alimentaire (des aliments, des repas ou des collations vendus à bas prix ou offerts gratuitement)? OUI ☐
NON ☐
2. Si oui, quels sont-ils?

Types de services d'aide alimentaire	Fréquence (Jours par semaine Et Début (mois) et Fin (mois))	Depuis quand?	À qui s'adressent ces services?			Nombre d'élèves différents aidés par mois (moyenne)	Coût	
			À tous les élèves	Élèves de familles défavorisées	Autre (Précisez)		Aliments gratuits	Aliments à coûts réduits
<u>Club des petits déjeuners</u>			☐	☐	☐		☐	☐
<u>Autre organisme offrant des petits déjeuners</u>			☐	☐	☐		☐	☐
<u>Collations</u>			☐	☐	☐		☐	☐
<u>Distribution de lait</u>			☐	☐	☐		☐	☐
<u>Club des petits déjeuners</u>			☐	☐	☐		☐	☐

Types de services d'aide alimentaire	Fréquence (Jours par semaine Et Début (mois) et Fin (mois))	Depuis quand?	À qui s'adressent ces services?			Nombre d'élèves différents aidés par mois (moyenne)	Coût	
			À tous les élèves	Élèves de familles défavorisées	Autre (Précisez)		Aliments gratuits	Aliments à coûts réduits
<u>Partenariat avec un organisme communautaire</u>			☐	☐	☐		☐	☐
<u>Aide spécifique du MELS (Spécifier)</u> _____			☐	☐	☐		☐	☐
<u>Autre mesure d'aide alimentaire (spécifier)</u> _____			☐	☐	☐		☐	☐

3. Pour quelle raison votre école a-t-elle mis en place ces services? _____

4. Dans le cas où l'activité s'adresse aux élèves de familles défavorisées, comment faites-vous la sélection ? _____

5. Avez-vous perçu, dans les dernières années, une variation du nombre d'utilisateurs (ou de demandes) pour vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION ☐
DIMINUTION ☐
STABLE ☐

6. Quel est le nombre total d'élèves différents aidés en 2009-2010? _____

7. Connaissez-vous le site Internet www.vivresansfaim.com?

OUI ☐
NON ☐

Veuillez retourner ce formulaire rempli **au plus tard le 11 février 2011**, à M. Philippe Guay, par courriel à philippe.guay@ssss.gouv.qc.ca ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale
2400, avenue D'Estimauville, Québec (Québec) G1E 7G9

École secondaire

Nom de l'école	Commission scolaire	Nombre d'élèves
Nom du répondant	Titre/Fonction	
Adresse	Municipalité	Code postal

3. Votre école offre-t-elle des services d'aide alimentaire (des aliments, des repas ou des collations vendus à bas prix ou offerts gratuitement)? OUI ☐
NON ☐
4. Si oui, quels sont-ils?

Types de services d'aide alimentaire	Fréquence (Jours par semaine Et Début (mois) et Fin (mois))	Depuis quand?	À qui s'adressent ces services?			Nombre d'élèves différents aidés par mois (moyenne)	Coût	
			À tous les élèves	Élèves de familles défavorisées	Autre (Précisez)		Aliments gratuits	Aliments à coûts réduits
_____			☐	☐	☐		☐	☐
_____			☐	☐	☐		☐	☐
_____			☐	☐	☐		☐	☐

Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010

Types de services d'aide alimentaire	Fréquence (Jours par semaine Et Début (mois) et Fin (mois))	Depuis quand?	À qui s'adressent ces services?			Nombre d'élèves différents aidés par mois (moyenne)	Coût	
			À tous les élèves	Élèves de familles défavorisées	Autre (Précisez)		Aliments gratuits	Aliments à coûts réduits
_____			☐	☐	☐		☐	☐
_____			☐	☐	☐		☐	☐
_____			☐	☐	☐		☐	☐

3. Pour quelle raison votre école a-t-elle mis en place ces services?

4. Dans le cas où l'activité s'adresse aux élèves de familles défavorisées, comment faites-vous la sélection?

5. Avez-vous perçu, dans les dernières années, une variation du nombre d'utilisateurs (ou de demandes) pour vos services d'aide alimentaire directs?

AUGMENTATION ☐
 DIMINUTION ☐
 STABLE ☐

7 Quel est le nombre total d'élèves différents aidés en 2009-2010?

7. Connaissez-vous le site web www.vivresansfaim.com?

OUI ☐
 NON ☐

Veuillez retourner ce formulaire rempli **au plus tard le 11 février 2011**, à M. Philippe Guay, par courriel à philippe.guay@ssss.gouv.qc.ca ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale
 2400, avenue D'Estimauville,
 Québec (Québec) G1E 7G9

Questionnaire provenant de Québec en Forme,
sections utilisées pour ce Portrait

École secondaire

Le présent questionnaire vise à connaître ce qui se fait dans les écoles concernant l'alimentation et le mode de vie physiquement actif.

SECTION 1 – Informations générales de l'école

Nom de l'école : _____

Adresse : _____

Site Internet : _____

Nom direction: _____

No de téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

SECTION 4 – Saines habitudes alimentaires

Votre école offre-t-elle des mesures alimentaires (des aliments, des repas ou des collations vendus à bas prix ou offerts gratuitement)?

Oui ☐

Non ☐

Si oui...

De quelle mesure s'agit-il?	À qui s'adresse-t-elle? 1= À tous les élèves 2= Aux élèves de familles défavorisées 3= Autre (précisez)	À quel coût? 1= Aliments gratuits 2= Aliments à coût réduit	Depuis quand?	Qui est responsable de cette mesure ? (nom de l'organisme ou du responsable dans l'école) ?	A quelle fréquence? (Jours par semaine Et Semaines par année)
☐ Club des petits déjeuners	1 2 3	1 2			
☐ Autre organisme qui offre des petits déjeuners	1 2 3	1 2			
☐ Collations	1 2 3	1 2			
☐ Repas du midi	1 2 3	1 2			

Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010

☐ Partenariat avec un organisme communautaire du milieu, (spécifiez)	1 2 3	1 2			
☐ Autre mesure d'aide alimentaire : aide spécifique du MELS, mesure gouvernementale (spécifiez) :	1 2 3	1 2			
☐ Autre (spécifiez):	1 2 3	1 2			

Dans votre école, combien d'enfants sont rejoints par ces mesures? _____

Quelle(s) raison (s) a motivé la mise en place des mesures alimentaires de votre école?

Avez-vous observé une variation dans la demande depuis les trois dernières années? Oui ☐ Non ☐

Commentaires :

Merci de votre collaboration!

Direction régionale de santé publique
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9
Téléphone : 418 666-7000
Télécopieur : 418 666-2776
www.dspq.qc.ca

**Agence de la santé
et des services
sociaux de la Capitale-
Nationale**

Québec  
 